

Institut de Formation des
Bibliothécaires

Marie-Hélène Desestré

Les conditions d'accès à Internet pour le public à
la Bibliothèque nationale de France, depuis sa
mise en place en octobre 1997 :
bilan et possibilités d'évolution

Projet Professionnel Personnel de bibliothécaire :
dossier d'analyse

1998

sous la direction de Madame Florence MUET,
tuteur pédagogique.

Tuteur scientifique

Hervé Le Crosnier
Maître de Conférences
(Université de Caen)

Tuteur professionnel

Colette Bergeal
Conservateur
(BPI)

Table des matières

1	INTRODUCTION	4
2	ETAT DES LIEUX : MATÉRIEL, ORGANISATION, « PAGES DE LIENS » ET POINT DE VUE DU PUBLIC	7
2.1	LES SALLES DU « HAUT-DE-JARDIN » ET LES INSTALLATIONS RELATIVES À INTERNET.....	7
2.1.1	<i>Les salles du haut-de-jardin.....</i>	7
2.1.2	<i>Les installations dans les salles et les services autorisés.....</i>	8
2.1.3	<i>La page d'accueil et les « pages de liens ».....</i>	11
2.2	LES DIRECTIONS ET SERVICES EN JEU AUTOUR D'INTERNET : BRÈVE DESCRIPTION	12
2.2.1	<i>Les Directions.....</i>	12
2.2.2	<i>Le service d'Orientation des lecteurs</i>	15
2.3	LES « PAGES DE LIENS » PROPOSÉES AU PUBLIC	15
2.3.1	<i>A quoi ressemblent-elles ?.....</i>	15
2.3.2	<i>Les principes de mise à jour et de sélection</i>	16
2.3.2.1	<i>Les principes de mise à jour.....</i>	16
2.3.2.2	<i>Les principes de sélection.....</i>	17
2.3.3	<i>Structure pour la conception pour la conception des « pages ».....</i>	18
2.3.4	<i>Eloges et critiques des pages de liens</i>	20
2.3.4.1	<i>La présentation et l'affichage sont-ils clairs ?.....</i>	20
2.3.4.2	<i>Y a-t-il assez d'informations ?</i>	21
2.3.4.3	<i>S'y retrouve-t-on ?</i>	22
2.3.4.4	<i>Et la cohérence ?.....</i>	23
2.4	LE POINT DE VUE DU PUBLIC.....	25
2.4.1	<i>L'enquête mise en place par la Direction de l'imprimé et de l'audiovisuel.....</i>	25
2.4.1.1	<i>Résultats</i>	25
2.4.1.2	<i>Commentaires</i>	30
2.4.2	<i>La formation.....</i>	31
3	EVOLUTIONS.....	34
3.1	EVOLUTIONS TECHNIQUES ET ACCÈS À DES SERVICES (POUR LE PUBLIC ET EN INTERNE).....	35
3.1.1	<i>Nombre de postes</i>	35
3.1.2	<i>Messagerie, forums de discussion</i>	35
3.1.3	<i>Impression, téléchargement.....</i>	37
3.1.4	<i>Logiciels « d'appoint » (plug-ins).....</i>	37
3.1.5	<i>Et en interne ?.....</i>	38

3.2	PROPOSITIONS POUR L'ORGANISATION DE L'ENTRETIEN ET DE L'ÉVOLUTION DES « PAGES DE LIENS »	38
3.3	ÉLÉMENTS POUR L'ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DES PAGES	40
3.4	LE PASSAGE SUR LE SITE WEB DE LA BNF (WWW.BNF.FR)	41
3.5	LA FORMATION DU PUBLIC (ET DU PERSONNEL)	42
3.5.1	<i>Le public</i>	42
3.5.2	<i>Le personnel</i>	43
3.6	ET LE REZ-DE-JARDIN ?	43
4	CONCLUSION	44
5	BIBLIOGRAPHIE	45
5.1	OUVRAGES ET MÉMOIRES	45
5.2	ARTICLES DE REVUES	45
5.3	NOTES INTERNES, COMPTES-RENDUS DE RÉUNION	46
5.4	SÉLECTION DE DOCUMENTS ACCESSIBLES SUR DES SITES WEB	46
5.5	POUR CONTINUER... ..	47
6	ANNEXES	48

1 Introduction

Le 10 octobre 1997, la Bibliothèque nationale de France ouvrait, sur son site Tolbiac, à l'occasion de la manifestation nationale le « *Temps des Livres* », des postes de consultation Internet pour le public, en libre-accès, dans les salles du « *haut-de-jardin* ». Le Président, monsieur Pierre-Jean Rémy, l'avait annoncé dans une conférence de presse¹, le 8 octobre.

Cette ouverture était très attendue, de même que la mise à disposition de textes numérisés ; des articles de la presse générale² critiquaient l'établissement. En effet, l'accès à Internet, conjointement à celui au serveur *Gallica : images et textes du XIXe siècle francophone*, n'intervenait qu'un an après l'ouverture du haut-de-jardin, et cela n'était pas passé inaperçu.

Au même moment le Président annonçait la création d'un centre de formation à Internet³.

La BnF se mettait enfin à jour dans ce domaine, comme le projet initial l'indiquait ; et cela, avant l'ouverture du « *rez-de-jardin* », c'est à dire de la bibliothèque des chercheurs.

A noter cependant : la Bibliothèque nationale de France était déjà présente sur le réseau, à travers son serveur – www.bnf.fr –, qui proposait, et propose encore : une visite virtuelle du site Tolbiac, des renseignements pratiques (horaires, accès, adresses), l'agenda des manifestations culturelles, des « expositions virtuelles », quelques liens vers d'autres établissements culturels, dont des bibliothèques, et l'accès à certains de ses catalogues (les autres sont sur CDROM, et non accessibles en ligne pour l'instant).

Dans ce cadre, l'objet de ce Projet Personnel Professionnel (PPP) est de faire dans une première partie le point sur :

- les installations techniques mises à disposition des usagers
- les « *pages de liens* » proposées par les départements de la Direction de l'Imprimé de l'audiovisuel (DIA) et disponibles en local
- leur utilisation par le public, en s'appuyant sur une enquête menée en novembre 1997 dans les salles de lecture.

¹ Voir un extrait du texte de cette conférence, annexe 1. Ce texte est disponible sur le site Web de la BnF.

² Par exemple : KHAN, A. Le public de la BnF interdit de cyberspace. In *Le Monde Télévision-Radio-Multimédia*, 22-23 déc. 1996.

³ Voir le texte de la conférence de presse, annexe 1.

Il prendra en compte les évolutions déjà intervenues depuis octobre, autant que faire se peut, pour être le plus à jour possible à la date de mars 1998. Ce bilan est souhaitable, après six mois de fonctionnement.

Dans une deuxième partie, il posera des principes, rappellera les critères à considérer pour une évolution et éventuellement une amélioration du service rendu au public, et de l'organisation. Il travaillera en direction de quatre grands axes :

- les choix techniques
- les « pages de liens » ou sites conseillés
- les liens avec le site de la BnF (www.bnf.fr)
- la formation des usagers.

Il ne pourra pas cependant envisager très précisément de scénarios. La situation ne le permet pas pour le moment et à ce niveau. En effet elle est en constante évolution – il serait inopportun de ne pas s'en réjouir – ; chaque mois des modifications sont apportées. Et il ne faut pas oublier que l'établissement est dans une période de transition (année du déménagement des collections des magasins du site Richelieu vers le site Tolbiac ; ouverture du rez-de-jardin prévue pour octobre 1998). Enfin, les décisions ne dépendent pas de la bibliothécaire stagiaire.

Cependant il envisagera quelques hypothèses.

La bibliothécaire stagiaire est en position d'observation. Le service auquel elle appartient, le Service d'Orientation des lecteurs, qui est un service transversal de la Direction de l'Imprimé et de l'Audiovisuel, la lui permet. C'est également le service au sein duquel sont rassemblées et coordonnées les différentes « pages de liens » des départements.

Il est indispensable de ne pas perdre de vue que la Bibliothèque nationale de France est un établissement particulier ; elle est en quelque sorte à la fois une bibliothèque **publique** (dans la mesure où *a priori* elle est accessible à tout citoyen), une bibliothèque de **recherche** (compte tenu du patrimoine précieux qu'elle a pour mission de conserver), et une bibliothèque de **référence** pour tout le pays, et aussi pour l'étranger. Elle a également une vocation **encyclopédique**.

Tous ces éléments (nous y reviendrons) influencent les choix qu'elle fait et qu'elle fera en terme d'accès à Internet dans ses salles de lecture -- dans le contexte plus général d'accès à de l'information ou de la documentation distantes, « hors les murs », dont tous les aspects, bien évidemment, ne seront pas traités ici.

Son attitude face à Internet devra être comparée avec celle d'autres établissements. La Bibliothèque publique d'information (BPI) notamment, grand établissement comme elle, bien qu'aux missions différentes. Mais il sera aussi nécessaire de la replacer dans un contexte plus général, dans la mesure où Internet (et le World Wide Web) est un sujet d'actualité dans les bibliothèques, publiques comme universitaires, et que la littérature professionnelle est assez fournie sur le sujet. Il est intéressant de voir, en particulier, que de nombreux témoignages se sont échangés depuis le mois de novembre dernier sur la liste de discussion « *biblio-fr* »⁴, au sujet de la mise en place d'accès au réseau dans les bibliothèques françaises.

Ce contexte plus général recoupe une autre réflexion qui est en cours dans la profession, et qui est cruciale : quel est le rôle, la mission d'un bibliothécaire aujourd'hui ? Comment s'envisage la recherche d'information et la documentation en prenant Internet, et surtout le Web, en compte ? Comment intégrer ces « nouveaux » documents et ces « nouveaux » accès à l'information dans les habitudes quotidiennes, d'abord des bibliothécaires, puis du public ? Et cela au même rang que les autres documents et les autres outils, en les rendant complémentaires ?

⁴ « *biblio-fr* » est une liste de discussion francophone pour les bibliothécaires et documentalistes.

2 Etat des lieux : matériel, organisation, « pages de liens » et point de vue du public

2.1 Les salles du « haut-de-jardin » et les installations relatives à Internet

2.1.1 Les salles du haut-de-jardin

Le *haut-de-jardin* de la BnF site Tolbiac (autrement dit la bibliothèque « grand public » ou « d'étude ») est composé de dix salles qui correspondent aux départements qui structurent l'établissement. Ce sera aussi le cas du *rez-de-jardin* (ou bibliothèque de recherche). Ces départements sont thématiques : ils regroupent les différents domaines de la connaissance. La liste en est la suivante⁵ :

- Philosophie, histoire, sciences de l'homme (département « D1 »). Salle J
- Droit, économie, politique (« D2 ») : salle D, avec une mezzanine où se trouve le **PRISME** (pôle de ressources et d'information sur le monde de l'entreprise), et salle A, la salle de la presse.
- Sciences et techniques (« D3 »). Salle C.
- Littérature et art (« D4 »). 4 salles : E, F, G, H.

S'y ajoutent deux départements non thématiques :

- le **SRB** (salle I) ou Service de recherche bibliographique, qui correspond à une salle à lui seul, et qui, comme son nom l'indique, permet aux usagers d'avoir accès aux bibliographies, catalogues de bibliothèques, encyclopédies, annuaires, dictionnaires et CDROMS bibliographiques... tous instruments de recherche généralistes. Comme le mentionne le « *Guide du lecteur : haut de jardin, salles A à J* », il est un « *lieu privilégié pour la découverte de l'ensemble des ressources du haut-de-jardin. [...] le lecteur y est guidé dans sa recherche et orienté au sein de la bibliothèque* ».
- le département de l'audiovisuel (« D5 »), salle B, est un département à la conception hybride ; il a été constitué à la fois autour du thème de la musique, du cinéma et des médias (télévision, radio) et autour des supports sonores et/ou visuels (disques, vidéos, archives sonores, images fixes disponibles sur les écrans de la salle).

⁵ Plan, annexe 2.

2.1.2 Les installations dans les salles et les services autorisés

L'installation des postes de consultation d'Internet reflète cette structure. Il y en a un dans chaque salle (10 postes) et deux supplémentaires qui se trouvent sur les mezzanines des salles J et D. Ils sont regroupés avec les autres postes qui permettent de consulter le catalogue de la Bibliothèque, *Gallica* et les CDROMS.

L'**aide-mémoire**⁶, dépliant sur papier, mis à la disposition du public, indique en outre : « *A la Bibliothèque nationale de France, la consultation d'Internet est gratuite*⁷ pour toute personne munie d'un titre d'accès. » [...] »

Sur ces postes (par l'intermédiaire d'un serveur nommé *Lully*) a été installée une **interface simplifiée du navigateur Microsoft Internet Explorer**. Ses fonctionnalités sont réduites. Les boutons de navigation ont été limités à 5 :

- suivante
- précédente
- arrêter
- actualiser
- démarrage (pour retour à la page d'accueil)⁸.

« *Les impressions, le téléchargement, la messagerie et Usenet ne sont pas offerts.* »⁹

Aucun « plug-in »¹⁰, sinon les logiciels *Adobe* (il permet de lire les fichiers en format pdf, et pour *Gallica*, c'est indispensable) et *Telnet* (un logiciel dit émulateur est nécessaire pour consulter bon nombre de catalogues de bibliothèques avec ce protocole), n'a été installé ; par exemple, il est impossible d'écouter de la musique, d'autant plus qu'il n'y a ni prise casque accessible, ni casque.

Une **jauge** permet d'estimer le temps écoulé. En effet, **une session dure 45 mn**, et l'écran revient automatiquement à la page d'accueil une fois ce temps passé. Mais la durée de consultation ne s'affiche pas en clair. Un message apparaît cependant 5 mn avant la fin de la session.

(A la Bibliothèque publique d'information, les usagers disposent aussi de 45 mn, plus s'il n'y

⁶ Annexe 3.

⁷ Le titre d'accès : 20 F à la journée, sans possibilité de réduction. Carte annuelle : 200 F, tarif réduit : 100 F. Rappelons donc qu'aucun service de la BnF n'est gratuit – sauf les visites générales du bâtiment, mais elles ne permettent pas d'entrer dans les salles de lecture ; et les entretiens à l'Orientation des lecteurs, pour une recherche préalable à l'entrée dans la Bibliothèque.

⁸ Icônes de ces boutons, cf. annexe 3.

⁹ Cf. Aide-mémoire, annexe 3.

¹⁰ Un plug-in est un logiciel annexe qui permet d'accéder à des fonctionnalités supplémentaires.

a pas d'attente. Pas de jauge, juste une mention dans le mode d'emploi affiché près des écrans ; les usagers se débrouillent entre eux et cela se passe en général plutôt bien. Il est vrai qu'à la BPI, avant la fermeture du Centre Pompidou, l'accueil général se trouvait à proximité pour 4 des postes, les plus en vue. Aujourd'hui, à la BPI provisoire rue Brantôme, les postes (12) sont tous rassemblés et vraiment isolés du reste de la bibliothèque et loin du bureau de l'accueil, ce qui rend difficile toute régulation.)

Quant à la jauge de progression du chargement du site, et à l'icône signifiant que le navigateur est toujours en recherche du site demandé, utile quand le réseau est encombré, elles ne sont pas non plus disponibles.

Si le **lecteur de disquettes** est verrouillé, l'**impression** est possible auprès des bibliothécaires ; il n'y a aucun matériel monétique pour le moment. Elle est gratuite dans la limite de 10 pages, comme pour les CDROMS ; mais pour les CDROMS, l'imprimante est en réseau.

A la BPI on consulte Internet **debout**, ce qui n'incite pas à un séjour prolongé ; à la BnF on est en position **assise**. On peut donc s'installer devant l'écran... Cela ne poserait pas de problèmes si le nombre de postes était suffisant. Il ne l'est pas, mais combien suffiraient ? (Nous y reviendrons à propos de l'enquête auprès du public)¹¹. Les normes officielles en ce domaine n'existent pas (encore ?).

Ne pas offrir une salle dédiée à Internet, ne pas le mettre en avant, est un choix apparemment radicalement différent de celui de la BPI, par exemple, qui avait choisi de mettre en quelque sorte Internet en **vitrine**, et de placer quatre postes (sur les neuf qu'elle offrait) à l'entrée de la bibliothèque, face à l'accueil général, avant même les portillons antivol. Ce choix, à la BPI, a plusieurs raisons historiques. L'implantation d'Internet a été progressive. L'installation des postes près de chaque domaine du savoir n'a pas été faite, pour des raisons de place. Les trois premiers postes, en 1995, ont été installés à l'entrée, afin de faire savoir qu'Internet était à la disposition de tous, ce qui à l'époque n'était en rien évident. Cependant une première installation près du secteur informatique aurait touché en priorité les plus motivés. Les deux autres implantations (3 postes sur le plateau près des secteurs arts et loisirs, philosophie et religion, langues et littératures, et 2 postes en salle d'actualité) contribuent, même cela n'est pas tout à fait satisfaisant pour le personnel de la BPI, à rendre le réseau visible au public le moins sensibilisé.

¹¹ Questionnaire de l'enquête, annexe 4.

A la BPI Brantôme (locaux transitoires avant la réouverture du Centre Pompidou en l'an 2000) ils sont aussi dans le hall d'entrée, à cause des contraintes d'espace, et la configuration des lieux fait qu'ils n'ont pas l'air d'être vraiment reliés à la bibliothèque.

Les installations, à la BPI, rendent donc Internet visible à tous, et banalisent son usage.

A la BnF, l'intégration est totale, jusqu'à peut-être l'invisibilité, pour un public non « branché ». Il est significatif à cet égard que des signalisations « sauvages » fleurissent sur les murs, signalant « INTERNET ». Elle a cependant l'effet et l'avantage de banaliser Internet d'une façon différente ; il n'est pas mis en évidence, il devient un **outil complémentaire** aux autres outils disponibles (livres, revues, CDROMS...), ni plus ni moins. Il faut dire aussi qu'en 1997, le public sait plus de choses sur Internet que deux ans auparavant.

Ces deux types d'installations rendent difficile la **surveillance**. Comment contrôler qu'un usager ne reste pas plus de 45 mn ? A la BnF, presque toutes les salles, pour pallier ce problème, ont mis en place un système de plannings.

De plus, comment contrôler les sites consultés et les services utilisés ? Est-ce même opportun ? On s'aperçoit, en restant en observation dans les salles, que les usagers se servent de Usenet (c'est à dire des listes de discussion et de diffusion), et de la messagerie électronique, qui ne sont pas, en principe, nous l'avons vu, accessible pour eux, même si ce n'est pas vraiment interdit. Pour la messagerie, ils passent principalement par des fournisseurs gratuits de boîtes aux lettres.

Quelle attitude adopter par rapport à de telles pratiques ? Comment être maître des pratiques du public, et là encore, est-ce opportun, voire même légal ? Le public fait ce qu'il veut de ce qu'on lui propose, pas forcément ce que les bibliothécaires voudraient qu'il fasse...

En novembre, la bibliothèque universitaire du Havre a lancé une question aux participants de la liste de discussion spécialisée « *biblio-fr* », à propos du libreaccès à Internet¹² ; les témoignages que celle-ci a suscités venaient en grande partie de bibliothèques universitaires, mais des bibliothèques municipales, et la BnF¹³, ont aussi répondu. En ressort une grande impression de diversité de choix en matière d'installations, d'offres de consultation... Cependant, il apparaît que la surveillance est plus facile dans l'« atmosphère contrôlée » de

¹² On peut consulter les archives de la liste "biblio-fr" à l'adresse : <http://listes.cru.fr/arc/biblio-fr@cru.fr/>

¹³ Message émanant du *Comité de rédaction des pages de liens de la DLA*, daté du 1^{er} décembre.

bibliothèque d'étude, au public moins divers ; c'est aussi bien sûr une question de structure de l'espace.

Un seul témoignage affirmait que « *la formation est plus efficace que la répression* » (il provenait de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon), pour répondre à la peur des bibliothécaires que les usagers s'introduisent dans le système, et consultent n'importe quoi, surtout ce qui ne concerne pas leurs études.

2.1.3 La page d'accueil et les « pages de liens »

Internet « *offre une information disséminée à l'extrême. En 1995, on y estimait le nombre de sites commerciaux supérieur à 6 200 000 unités. Il en existe largement plus aujourd'hui. Comment tous les connaître ? Comment tous les identifier ? Et comment les juger ? Abîme sans fond d'information ! Masse mouvante et évolutive, puisque, à l'été 1995, la durée moyenne mondiale d'un site était évaluée – car que faire d'autre ? – à six mois.* »¹⁴ Et aussi : « *il est indispensable de commencer un véritable travail de conception et d'élaboration d'outils permettant une 'mise en relief' des documents.* »¹⁵

Dans cet océan, et pour pallier l'empirisme de toute recherche sur le Web, la Bibliothèque nationale de France a décidé, comme d'autres bibliothèques, de proposer une **page d'accueil**¹⁶, qui oriente vers :

- des **sites sélectionnés** dans les différentes disciplines (qui reprennent les intitulés des départements), avec des indications sur leur contenu
- des **conseils méthodologiques** de recherche sur le Web, par exemple des fiches techniques pour les moteurs de recherche
- une **aide en ligne**.

Nous y reviendrons pour une analyse plus détaillée (cf. § 2.3). Ces « pages de liens » constituent en quelque sorte les « signets » de la bibliothèque, avec des sites dont elle est prête à dire qu'il serait bon de les consulter ; elles disent aussi comment faire pour y parvenir. Elles constituent aussi une sorte de classement, de rationalisation, d'une (petite) partie d'Internet. Et classer, c'est déjà penser...

Des liens hypertexte ont été établis, bien sûr, avec le site de la BnF et les catalogues disponibles en ligne pour le moment (BN-Opale, BN-Opaline, collections du *haut-de-jardin*).

¹⁴ BELBENOIT-AVICH, P.M. Des phares dans la nuit. In *BBF*, 1996, t. 41 n° 4.

¹⁵ BAUDE, D. Internet à la Bibliothèque publique d'information. In *BBF*, 1996, t. 41 n° 1.

¹⁶ Copie d'écran de la Page d'accueil de la version 07 du 26 février 1998, en annexe 5.

Ces pages recensent **1436¹⁷ sites** (au mois de janvier), inégalement répartis selon les disciplines.

Pour le moment, ce grand nombre de liens n'est accessible que depuis les postes des salles de lecture. Tous les liens de toutes les disciplines sont accessibles de toutes les salles. La page d'accueil est la même pour toutes. Par exemple, une personne faisant des recherches dans le domaine de la littérature hongroise en salle de littérature étrangère peut aussi consulter les sites sur l'histoire.

En outre, la BnF ne dispose pas d'un système sécurisé type « Archimed Internet Explorer » (AIE) avec contrôle d'accès (en vigueur, par exemple, à la bibliothèque de l'Université Lyon III, sur le nouveau site de la Manufacture des Tabacs) qui ne permet de consulter que les adresses ou les types d'adresses entrées préalablement dans la machine par l'administrateur du réseau.

2.2 Les directions et services en jeu autour d'Internet : brève description

En préambule, il faut noter qu'Internet a été disponible pour le personnel (même si pas pour tous, loin de là) avant d'être disponible pour le public, différence notable avec d'autres établissements, par exemple la BPI, où les deux installations (interne et externe) ont été menées de concert. Il ne sera pas question ici d'Internet pour le personnel ; cependant son absence ou sa présence en interne n'est pas sans incidence sur les installations au public – accueil, assistance en salles de lecture et formation permanente du personnel...

Un compte-rendu de réunion du 5 août 1997 rappelle les principes techniques adoptés pour la mise à disposition d'accès Internet pour le public¹⁸ (nombre de postes, solutions adoptées dans un premier temps et procédures pour d'éventuelles modifications) ainsi que le principe de page d'accueil pour guider le public. Il donne aussi un échéancier.

2.2.1 Les Directions

Plusieurs Directions¹⁹ de la Bibliothèque nationale de France sont impliquées dans ce projet, à des niveaux divers. Il sera difficile de donner un organigramme dans la période où nous

¹⁷ Note intégrée au Compte-rendu de la réunion du *Comité de Rédaction des pages de liens Internet* de la DIA, 16 février 1998.

¹⁸ Compte-rendu de la réunion DIA/DSI du 25/07/97.

¹⁹ Liste complète des Directions de la BnF, annexe 5.

sommes ; en effet, des groupes de réflexion se réunissent pour réfléchir à une restructuration.

La Direction de l'Imprimé et de l'Audiovisuel (**DIA**) est la principale pour le sujet qui nous occupe ; la gestion des salles de lecture de Tolbiac dépend d'elle, puisque les départements thématiques en font partie.

La page d'accueil et les pages de liens sont constitués par du personnel de cette direction.

Un *Comité de rédaction des pages de liens Internet de la DIA* réunit chaque mois

- un représentant de chaque département
- un conservateur du Service d'Orientation des lecteurs²⁰, qui fait partie du service de l'Adjoint pour les questions scientifiques et techniques. Les services transversaux de la DIA en dépendent (l'Orientation des lecteurs en est un, puisqu'il renseigne les lecteurs en amont de leur entrée dans les salles).

Le *Webmaster* de la BnF est invité parfois à titre « d'expert ».

Un compte-rendu est rédigé pour chaque séance, et diffusé au Directeur de la DIA, sous couvert de l'Adjoint pour les questions scientifiques et techniques, aux directeurs des départements, à la responsable des services au publics de la DIA, au Directeur du Service d'orientation des lecteurs, ainsi bien sûr qu'à tous les participants. Une version de ce compte-rendu est envoyée pour information au Webmaster et à un correspondant DSI (Direction des Systèmes d'Informations).

La **DSI**, auparavant appelée Direction de l'informatique et des nouvelles technologies, est responsable des installations techniques et informatiques. C'est donc d'elle que dépendent les modifications techniques, par exemple pour les accès, pour l'installation de logiciels annexes...

La Direction du Développement Culturel (**DDC**) assure les séances journalières d'initiation à Internet avec la DIA. C'est aussi elle qui est garante de la charte graphique et en assure le suivi, ainsi que la mise en page de la documentation à mettre à disposition du public, sans toutefois forcément en rédiger les textes. Cela concerne, pour ce qui nous occupe ici, l'*Aide-mémoire* sur le Web à la BnF, déjà cité plus haut²¹.

De la **DDSR** (Direction du Développement Scientifique et des Réseaux) dépend le site Web de la BnF : www.bnf.fr. Le « Webmaster » de la Bibliothèque fait partie de cette Direction

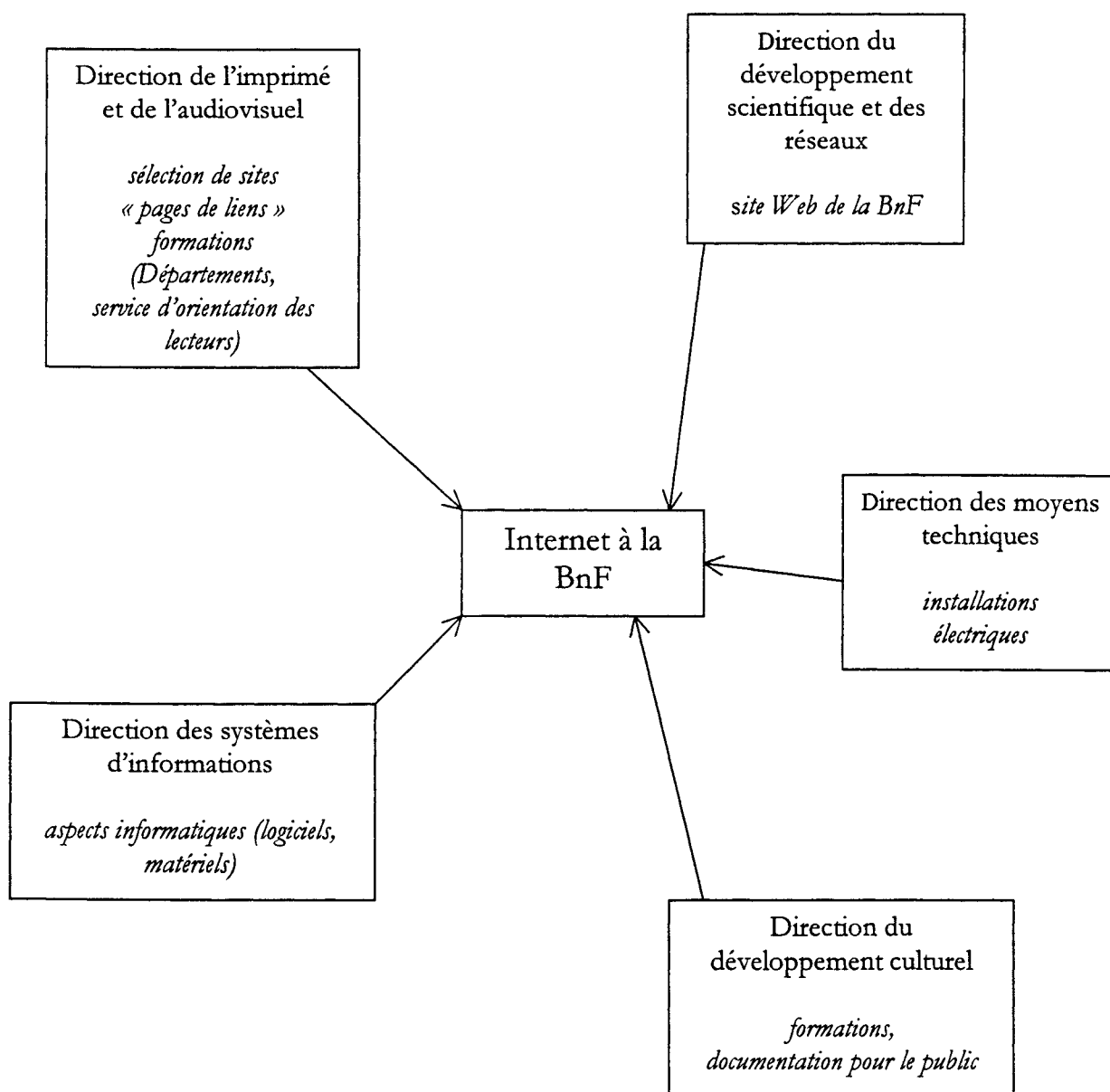
²⁰ Voir § 2.2.2.

²¹ Cf. Annexe 3.

(boîte aux lettres électronique webmaster@bnf.fr, accessible depuis le site), ainsi que le *Comité de développement Internet*, chargé du développement de ce site. Ce Comité a des correspondants venus d'autres directions (DIA, DSI, DCS – Direction des collections spécialisées – DPRS – Direction du Personnel et des ressources humaines – DAF – Direction des Affaires Financières, DDC, DSC – Direction des Services de la Conservation)²³. Les statistiques sur la consultation du site dépendent de cette direction.

Enfin, mentionnons la Direction des Moyens Techniques (DMT) de qui dépendent électricité et câblages...

Voir schéma ci-dessous :



²³ 3^e rapport d'étape du *Comité de développement INTERNET*, mercredi 19 novembre 1997. Il contient, entre autres, une description du Site Web de la Bibliothèque nationale de France.

2.2.2 Le service d'Orientation des lecteurs

Ce service joue une sorte de « rôle pivot », transversal. En effet, et nous le développerons dans le paragraphe suivant, les versions des « pages de liens DLA » sont fabriquées dans chaque département et rassemblées avant la mise sur le réseau *Lully* par un conservateur de ce service, qui les compile et éventuellement les modifie dans leur présentation pour plus de cohérence entre elles. C'est aussi lui qui se charge des pages sur les moteurs de recherche, inclus dans les OUTILS DE RECHERCHE.

2.3 Les « pages de liens » proposées au public

2.3.1 A quoi ressemblent-elles ?

Les pages de liens s'articulent autour de la page d'accueil. Cette page²⁴ comporte un double cadre. Dans celui de droite, une introduction, deux photographies, l'une du site Richelieu, l'autre du site Tolbiac, permettant de rejoindre, grâce à un lien hypertexte, le site Web de la BnF ; ainsi qu'une série d'autres liens avec :

- la page des CATALOGUES DE LA BNF accessibles en ligne
- celle des CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES (classées par grandes catégories « bibliothèques parisiennes », « bibliothèques nationales », « bibliothèques publiques », « bibliothèques universitaires », etc.)
- celle des OUTILS DE RECHERCHE, contenant en quelque sorte les guides ou les ouvrages de référence du Web (moteurs et leur syntaxe d'interrogation, listes, répertoires...)
- une AIDE EN LIGNE – concernant la version simplifiée installée en salle.

Dans le cadre de droite une série de pavés de couleurs, correspondant aux différents départements thématiques – les couleurs choisies sont les mêmes que celles du plan disponible dans le dépliant général sur la Bibliothèque –, et permettant d'accéder, sur simple « clic », aux listes des disciplines de chaque département, sur lesquelles on peut de nouveau cliquer afin d'accéder aux sites conseillés. Une page d'introduction sur les salles de lecture, reprise du guide du lecteur, s'affiche alors dans le cadre de droite.

Ces deux cadres restent fixes, quelle que soit la page consultée ; seul le contenu change.

A chaque étape²⁵, il est toujours possible de revenir au SOMMAIRE général, de consulter les CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES ou d'avoir recours à la page des OUTILS DE RECHERCHE.

²⁴ Cf. Annexe 6.

²⁵ Annexe 7 : exemple de page, avec les retours au sommaire.

Quand la longueur des pages le requiert, pour faciliter la circulation de l'utilisateur, des sommaires²⁶ hypertexte (permettant de rejoindre plus vite les sites ou groupes de sites recherchés) ont été ajoutés à la liste de sites, et/ou des « ascenseurs ».

Une icône, sous forme d'une petite perle grise, signale chaque site. Son intitulé apparaît à la suite, ainsi qu'une description plus ou moins développée de son contenu, parfois assortie d'une mise en garde sur les difficultés ou les spécificités de la consultation. L'adresse (ou URL – Uniform Resource Locator) n'apparaît pas en clair à ce niveau, sauf pour les catalogues de bibliothèques, mais seulement lors de la consultation. Le lien sur lequel clique l'utilisateur lui permet d'identifier (en principe) le site où il se trouve : autant que possible, l'adresse à laquelle il est conduit est celle de la page d'accueil ou du moins d'une « sous-page d'accueil » du site sélectionné.

Pour certains moteurs de recherche²⁷, des « fenêtres » ont été intégrées aux pages, qui permettent à l'utilisateur de taper directement son équation de recherche sans passer par la page d'accueil du moteur, et une Aide en ligne est accessible au même niveau.

Quand un site vient d'être ajouté, une icône rouge « nouveau » le signale.

La date de mise à jour apparaît toujours en bas de chaque page – une page correspond à une entité cohérente intellectuellement, une sorte de « chapitre ».

2.3.2 Les principes de mise à jour et de sélection

Ces principes ont été définis collectivement, au sein du Comité de rédaction. C'est son rôle d'inviter à des règles du jeu valables pour tous.

2.3.2.1 *Les principes de mise à jour*

Ils sont les suivants²⁸ :

- il y a une **version mensuelle**, mise sur le réseau à la fin de chaque mois (en mars 1998, le réseau accueille la septième version).
- toutes les pages (i.e. entités cohérentes) doivent être **vérifiées une fois tous les deux mois** – par exemple les liens hypertexte qu'elles proposent doivent être encore valides. Cela suffit à constituer une version nouvelle ; un ajout n'est pas nécessaire à tout prix. L'inverse n'est pas vrai ; ajouter un site sans avoir vérifié les liens qui l'entourent ne constitue pas une mise à jour.

²⁶ Cf. page des Catalogues de bibliothèques, annexe 8.

²⁷ Exemple de la Page des moteurs de recherche internationaux, annexe 9.

²⁸ Dans le compte-rendu de réunion du *Comité de Rédaction* du 9 octobre 1997.

- la date qui apparaît au bas de chaque page est celle du 26 du mois de la dernière version ou vérification.
- **aucune page ne doit avoir plus de deux mois.**

Cette mise à jour est un assez gros travail. Certaines pages recensent un grand nombre de sites²⁹ ; par exemple la page Editeurs en propose 40, celles des littératures celtiques, 59...

Il faut ajouter en outre que la **vérification d'un lien** consiste non seulement à contrôler qu'il ne conduit pas à une impasse, mais aussi que le site n'a pas notablement changé (s'il correspond toujours à la description qui en est faite, par exemple), et même tester que les liens qu'il propose fonctionnent encore – matériellement, il est impossible de tous les vérifier. Quand on sait que la durée de vie d'un site est très courte, c'est indispensable.

Quant aux **sites nouveaux**, il faut avoir le temps de lire la presse, et surtout de naviguer dans l'océan du Web, régulièrement. Les informations sont dispersées ; elles apparaissent dans la presse spécialisée dans un domaine, dont celui de l'informatique et/ou d'Internet, dans la presse généraliste, les quotidiens, les revues... Et il faut analyser ces sites afin de les sélectionner en connaissance de cause.

2.3.2.2 *Les principes de sélection*

Des **recommandations** sont énoncées dans le compte-rendu de la réunion du *Comité de Rédaction* du 9 octobre 1997 :

- être sévère dans la sélection
- travailler les commentaires
- ne pas « *s'interdire des liens* » avec les collections disponibles sur place.

Pour certains d'entre eux, les **critères de choix** des pages de liens à la **BPI** sont proches, bien que plus précis :

- compléter les collections quel que soit leur support, signaler le lien et/ou les différences avec les collections
- repérer les outils du réseau permettant un meilleur accès au contenu du fonds (par exemple des textes assortis d'un outil de recherche sur l'intégralité de ces textes, recherches d'articles de revues grand public)
- donner accès à des informations ou documents primaires
- repérer plutôt les sites francophones.

Les pages de liens de la **BnF** ne visent pas l'exhaustivité, qui serait de toutes façons impossible. Un site est sélectionné quand il fait figure de référence dans le domaine, et

²⁹ Cf. Note intégrée au compte-rendu de la réunion du *Comité de rédaction* du 16 février 1998.

quand il est complémentaire aux collections. Il ne les répète pas (un site peut être intéressant en soi, mais s'il est redondant, sans valeur ajoutée, avec un autre document disponible dans le fonds, il ne sera pas sélectionné). Les pages ne sont pas non plus une vitrine pour Internet, et ne reflètent pas forcément *tout* le Web.

La qualité du site est évidemment indispensable. Pour cela, parce que citer ce mot de qualité ne suffit pas, il faut se munir de critères d'évaluation, ou même d'une grille d'analyse.

Il n'en existe pas de toutes faites ; *Choice*, la revue américaine, a proposé dans son Supplément au numéro de juillet/août 1997 une liste de critères pour évaluer les sites Internet (Evaluation criteria for Internet sites, in : Librarians on the Internet). Cet article cite également un texte élaboré au sein de la bibliothèque de l'Université d'Albany, aux Etats-Unis , disponible sur le Web à l'adresse suivante :

<http://www.albany.edu/library/internet/evaluate.html>.

Un document de travail s'élabore en ce moment au sein du Comité de rédaction ; il s'intitulerait « Conseils pour la sélection des sites » et s'articulerait autour de trois grands chapitres : Critères d'évaluation pour l'accès au site ; Ergonomie du site (circulation, graphisme, liens...) ; Critères pour l'évaluation du contenu (auteur, mises à jour, fiabilité des informations, existence de comptes-rendus critiques...). Il permettrait à tous d'avoir une **base commune, précise et écrite**.

2.3.3 Structure pour la conception pour la conception des « pages »

Chaque département thématique fabrique, y compris techniquement, ses pages en interne. En général une personne par département – celle qui participe au Comité de rédaction des pages – les coordonne, ce qui ne veut pas dire que c'est la seule qui y travaille. En effet, la situation est diverse selon les départements. Le contenu des pages de chaque département est étroitement lié aux domaines qu'il couvre. Souvent, les sites sont sélectionnés par les acquéreurs, mais pas obligatoirement. Sommairement, cela donne :

- Le « SRB » (Service de Recherche Bibliographique) sélectionne des sites de référence généraux :

libraires, éditeurs, institutions culturelles, et des outils de références tels des annuaires, biographies, textes numérisés, documentation sur les aires géo-culturelles, dictionnaires et encyclopédies. Les grands ensembles de textes numérisés sont accessibles à partir de ses pages, ainsi que des périodiques en ligne.

Il se consacre aussi, avec le Service d'Orientation des lecteurs, aux pages des Outils de recherche.

- Le département « D1 » (Histoire, philosophie, sciences de l'homme) sélectionne des sites en éducation, ethnologie, géographie, histoire, philosophie, psychanalyse/psychologie, religion, sciences sociales.
- Le département « D2 » se consacre au droit, à l'économie, à la science politique, aux publications officielles, aux sites sur les entreprises et le commerce. Il est responsable aussi de la rubrique « Presse ».
- Le « D3 » (Sciences et techniques) sélectionne des sites en agronomie, informatique, médecine, mathématiques, physique/chimie. D'autres rubriques sont en projet, comme la gastronomie, par exemple.
- Le « D4 » (Littérature et art), se consacre à ses domaines ; on y trouve aussi bien des visites virtuelles de musées, que des sites sur les littératures et les langues, l'histoire du livre, ou le sport.
- Le « D5 » (Audiovisuel) traite le cinéma, la musique, la photographie, la radio et la télévision, les revues électroniques et les institutions spécifiques à ses activités.

Ensuite, ces pages sont rassemblées, et harmonisées, par le conservateur du Service d'Orientation des lecteurs déjà cité. Il s'occupe à ce moment-là des modifications pour une meilleure circulation dans les pages et une meilleure lisibilité.

Tous ceux qui participent à ces pages communiquent par messagerie électronique ; les informations circulent par ce biais, surtout les ordres du jour des réunions mensuelles et les comptes-rendus.

Chaque département a sa propre structure de fonctionnement, indépendante des autres ; il sélectionne les sites, comme il fait le choix des ouvrages qu'il désire voir figurer dans son fonds – à la différence qu'une politique d'acquisition existe pour les ouvrages. Cette séparation est compensée par l'existence du *Comité de rédaction*. Elle a toutefois le mérite, comme les installations dans les salles, de ne pas instituer Internet en outil différent des autres mais plutôt de le rendre complémentaire avec les « supports traditionnels » de l'information. En cela, elle se distingue d'autres organisations comme celle de la BPI par exemple.

A la BPI, le « *Service des documents électroniques* » se consacre à la fois à Internet, aux bases en ligne, aux CDROMS, à la formation des lecteurs dans ce domaine. L'essentiel des liens vers d'autres ressources est constitué par ce service (8 personnes depuis le 1^{er} janvier 1998). Avant cette date, la tentative de faire participer une personne des premiers services internes câblés n'a pas donné de résultats (pas assez de postes d'accès, entre autres raisons). Seul le « *Service de Coordination bibliothéconomique et informatique* » réalise un travail régulier, sur les catalogues de bibliothèque. Il existe aussi un « *Comité éditorial Internet* », comprenant des membres de plusieurs services, depuis le début.

A la BPI donc, le « support » numérique, avec ses spécificités, prime. Presque tout se fait au sein de ce service, ce qui a le mérite d'une moins grande dispersion des forces, mais avec un regret que ne participent pas plus les collègues faisant le choix et le traitement des documents imprimés.

Il est vrai que le site de la BPI est plus modeste que celui de la BnF, et que les liens qu'il propose sont moins nombreux. Ses objectifs sont différents (les missions des deux établissements ne se recouvrent pas totalement ; la BPI est une bibliothèque publique avant tout, et bien qu'elle ait été une pionnière dans le domaine et ait toujours eu une grande visibilité, ce n'est pas LA bibliothèque de la France). De même, le personnel de la BPI est beaucoup moins nombreux (10 fois moins), et ses locaux sont relativement plus petits.

Il est évident aussi qu'à la BnF, ce qui pourrait apparaître comme une dispersion est une richesse. La diversité des connaissances spécialisées est précieuse. Par exemple les acquéreurs, qui se servent d'Internet comme instrument dans leur travail « interne », peuvent faire profiter les usagers de leurs « sites favoris ». Ce sont des spécialistes de leur domaine. Ils sont à même de sélectionner des sites, d'évaluer leur contenu. Toutefois, il y a le risque que ces pages de liens soient une simple juxtaposition de contenus aux logiques internes à peine compatibles les unes avec les autres, un côtoiement de spécialités.

Le Comité de rédaction veille, bien sûr ; c'est lui qui « *maintient la continuité du travail concernant les pages de liens de la DLA, veille à l'harmonie de la présentation des pages et à leur bon fonctionnement* »²⁹. Cependant, il ne se préoccupe pas vraiment de contenu, qui reste l'affaire de chaque département.

2.3.4 Eloges et critiques des pages de liens

2.3.4.1 *La présentation et l'affichage sont-ils clairs ?*

La présentation est plutôt agréable, cependant une grande sobriété (voire austérité ?) a prévalu. Ces pages ont été réalisées quasiment avec les moyens du bord, et au début dans l'urgence, avec des logiciels gratuits récupérés sur le réseau (par exemple, *AOL Press*, qui n'est en outre pas le meilleur logiciel pour la fabrication de pages Web). Le personnel qui les réalise n'a pas eu de formation spécifique pour le langage *html* (hypertext marked language), il s'est formé tout seul, ou a été formé par ses collègues. Certains avaient des connaissances

²⁹ Compte-rendu de la réunion du 9 octobre 1997, déjà cité.

préalables, d'autres se sont formés en cours de route. Là encore, les situations sont diverses suivant les départements.

Une mise en garde appelle à l'indulgence celui qui consulte. Dommage qu'il ne puisse s'exprimer en ligne, par le moyen d'une messagerie ad hoc, et qu'il lui faille s'adresser uniquement – rien n'empêche qu'il le fasse aussi d'ailleurs – directement en salle

A la BPI, les pages de liens, comme leur site (www.bpi.fr), ont été « habillées » par la graphiste de l'établissement. Il est vrai que la présentation et les couleurs sont en harmonie avec les nouvelles couleurs de la BPI provisoire (rouge, jaune, orangé, *etc.*) mais la lisibilité est moyenne, et l'impression souvent impossible.

A la BnF le caractère choisi (Times New Roman), classique et courant, a le mérite d'être bien lisible.

A part les deux cadres ou « frames », permettant de juxtaposer deux écrans et de les consulter en même temps, ce qui facilite le repérage dans le site (à gauche s'affiche la liste des disciplines du département, à droite la liste de sites³⁰), il n'y a pas de fantaisies de mise en page, ni d'illustrations en dehors de celles de la page d'accueil, des icônes « nouveau » et de la perle grise. Une exception cependant : la version du 26 février 1997 des pages du département D3 (Sciences et techniques) comporte, pour la page « Mathématiques »³¹, les logos des sites pour mettre en valeur ses « favoris ».

C'est aussi une question de moyens (techniques et en temps de travail). Il s'agit d'aller au plus simple pour être efficace, transmettre les informations plutôt que d'attendre – il aurait été inadmissible de lancer la consultation dans les salles sans rien d'autre à offrir que l'écran tout nu...

La présentation est donc uniformisée, les seules différences concernent les sommaires rajoutés au début des pages trop longues pour faciliter le repérage des données, et quelques détails qui ne modifient en rien l'impression d'ensemble.

2.3.4.2 *Y a-t-il assez d'informations ?*

Certains **commentaires de sites** sont plus développés que d'autres. Puisque les pages de liens sont amenées à se modifier, se compléter continuellement, cela ne peut que s'améliorer.

³⁰ Parfois, il y a des problèmes d'affichage ; la liste commentée des sites occupe alors tout l'écran.

³¹ Voir annexe 10.

Les **présentations des salles** sont utiles pour rappeler que les pages de liens sont bien fabriquées par les départements de la BnF, permettent de lier ensemble tous les supports d'informations. Sans doute mériteraient-elles d'être plus courtes, contenues dans une seule page-écran. Sans doute aussi ne sont-elles pas le plus important... ces informations se retrouvant ailleurs, dont dans le guide du lecteur, dans le catalogue sur CDROM.

Quant aux **sites** eux-mêmes, qui constituent le cœur de l'information, ils sont en nombre inégal suivant les disciplines. Par exemple, les liens des pages « *littérature et art* » sont de loin les plus nombreux.

Certaines pages en comportent fort peu. Ce n'est pas un jugement de valeur, simplement une constatation. Ce peut être par nature (catalogues de la BnF : 3), par choix (la page économie par exemple recense 2 sites, dont un site général qui conduit à son tour à de nombreux liens, et le personnel du département « D2 » participe à ce site), par manque de personnel...

Ces inégalités ne constituent pas en soi – et non combinés avec d'autres – un critère d'évaluation des pages de liens. Mais c'est un critère relatif, c'est-à-dire que, du point de vue du public, un petit nombre de sites recensés n'est pas forcément bien perçu si à d'autres moments de sa consultation, un grand nombre a été proposé... Le public imagine souvent qu'il y a tout sur Internet. Il faut bien sûr que les sites existent pour un thème donné, et qu'ils soient de qualité. Rien ne sert de présenter des listes interminables de références si peu sont pertinentes. A l'inverse, il faut être sûr, quand une référence unique est proposée, qu'elle soit la bonne.

Et quand une rubrique existe, il faut qu'elle tienne ses promesses, en terme de qualité d'information et en cohérence ; il vaut mieux dans le cas contraire supprimer l'intitulé dans le menu... même provisoirement.

2.3.4.3 *S'y retrouve-t-on ?*

Justement, c'est un point un peu délicat ; en effet, si la présentation est claire, si l'utilisateur peut circuler sans problème à l'intérieur des pages (icônes de retour au sommaire, *etc.*) il ne saura pas, dans certains cas, sous quelle **rubrique** chercher une information.

S'il cherche des informations sur un moteur de recherche, sur la littérature, sur les sciences, sur l'économie... il sait où cliquer tout de suite, ces intitulés sont inscrits en clair.

Mais s'il cherche sur le sport, il faut deviner qu'il est classé en *Littérature et art*³² (indices Dewey 796 et suivants ; c'est la même chose pour les ouvrages d'ailleurs), la musique et la photographie sont en *Audiovisuel* (même remarque que précédemment). Il faudrait qu'il soit au courant des fonds de chacun des départements.

En outre, les intitulés eux-mêmes ne sont pas toujours clairs, font « écran » ; que recouvrent les vocables *Audiovisuel* ou *Recherche bibliographique*³³ ? Il faut tâtonner... ce qui ne devrait pas être le cas, puisque ces pages sont censées aider à s'y retrouver sur Internet, non ajouter à la confusion.

Pour pallier cet inconvénient, le Comité de rédaction est en train d'envisager une solution. Nous en reparlerons plus en détail quand il s'agira d'envisager les évolutions, dans la deuxième partie. Il s'agit d'une sorte d'Index alphabétique de sujets, qui serait accessible au même niveau que les CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES..., c'est-à-dire dès la page d'accueil, avec une icône correspondante où il suffirait de cliquer. Chaque mot serait lié à la page correspondante³⁴.

2.3.4.4 Et la cohérence ?

La cohérence se retrouve, nous l'avons vu, dans les règles communes de présentation et dans l'habillage du site. Cependant, des inégalités, des différences apparaissent vite. Elles peuvent s'expliquer par l'histoire du projet qui n'a pas élaboré préalablement de consignes communes.

Il y a des différences, nous l'avons vu, entre le nombre de liens d'une discipline et celui d'une autre³⁵. Nous avons vu aussi que les usagers risquent de prendre ces différences comme « il n'y a rien en... » et ne pas se poser plus de questions.

Cependant, ces différences en cachent d'autres. D'une part, bien qu'il ait été précisé en réunion de Comité de rédaction (ce devrait donc être une loi commune) que **l'adresse à laquelle l'utilisateur doit être conduit**, quand il clique sur le nom du site, est celle de la page d'accueil, comme « page de titre » du site, ce n'est pas toujours le cas. Il paraît utile de pointer parfois une page ou un document dans un site. Ce qui fait que dans la version actuelle des pages de liens, certains sites sont cités plusieurs fois, une fois comme site pris dans sa totalité (adresse générale), une ou d'autres fois pour l'une de ses parties (ce n'est pas

³² Sommaire des liens de ce département, annexe 7.

³³ Sommaire de « Recherche bibliographique », annexe 11.

³⁴ Projet de page d'accueil, partie droite (non validé), annexe 12.

³⁵ Cf. Note intégrée au Compte-rendu de la réunion du *Comité de rédaction*, 16 février 1998.

difficile à faire techniquement, il y a des adresses précises pour les parties et les sous parties d'un site³⁶). Il est difficile de tous les repérer, mais on peut au moins mentionner le site des prix Nobel, les répertoires comme Yahoo³⁷ ou Nomade³⁸ (repris dans certains cas dans les pages des départements thématiques, puisqu'ils sont des répertoires thématiques de sites, justement).

C'est comme si les sites étaient « dépouillés » ; c'est une démarche intéressante, certes ; encore faudrait-il avoir les moyens de le faire systématiquement, et d'avoir le temps d'entretenir la multiplicité de liens que cela crée.

D'autre part, il y a des **recoupements**, de contenu cette fois. Les rubriques génèrent parfois des ambiguïtés. Par exemple, les annuaires de noms de personnes se trouvent sous la rubrique *Outils de recherche*, alors qu'une rubrique annuaires, cette fois autres que ceux de noms de personnes, se trouve en *Recherche bibliographique*. Il y a aussi des annuaires d'entreprises sous la rubrique *Economie*...

De même on retrouve des catalogues de bibliothèques sous la rubrique homonyme et au sujet ; parfois ce sont les mêmes, à cause d'un fonds particulier. Par exemple la Bibliothèque du Congrès se retrouve aussi dans la discipline de Littérature anglaise. La rubrique CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUE et la rubrique *Histoire du livre* doublonnent en partie. Le point de vue sur les « **doublons** » n'est pas forcément le même chez tous les participants ; il est vrai qu'il vaut mieux les éviter pour éviter également un surcroît de travail. La **liste alphabétique des sujets** qui se met en place actuellement est l'une des solutions assez séduisante à ce problème : un point d'accès unique à de multiples rubriques. Elle permettrait aussi de repérer ces doublons, s'il y a lieu de prendre une décision à leur sujet.

Il y aurait aussi la solution des renvois internes aux pages de liens, d'une rubrique à l'autre. Cette architecture serait complexe et demanderait un important et régulier travail de vérification. Cependant elle existera pour de rares cas dans la version d'avril 98 qui se prépare actuellement (liens par exemple entre la géographie et la documentation sur les aires géoculturelles, respectivement inclus dans les pages « *histoire, philosophie, sciences de l'homme* » et « *recherche bibliographique* »).

Enfin, les différentes rubriques de chaque département ne sont pas toutes du même ordre ; en général, c'est le **contenu** qui est privilégié, mais parfois c'est le type de documents. Ce

³⁶ Voir en Annexe 3 la copie du dépliant Internet qui explique la structure d'une adresse (ou URL)

³⁷ <http://www.yahoo.com/>

³⁸ <http://www.nomade.fr/>

n'est pas un problème forcément simple à résoudre ; il semblerait qu'il soit préférable de s'attacher d'abord au contenu. Personne ne cherchera une revue électronique sans sujet...

2.4 Le point de vue du public

Justement, il en a été question jusqu'ici sans pour autant qu'il constitue l'axe principal de ce discours. Il est urgent d'y revenir, à la fois en ce qui concerne son opinion, dont on a pu avoir un aperçu lors d'une enquête menée en novembre 1997, juste après l'installation des postes Internet, et en ce qui concerne la formation, qui a commencé en janvier 1998.

2.4.1 L'enquête mise en place par la Direction de l'imprimé et de l'audiovisuel

Cette enquête s'est déroulée du 28 octobre au 9 novembre 1997³⁹. Un questionnaire⁴⁰ a été préparé en interne (sans intervention d'une société extérieure) et distribué à ceux qui consultaient Internet dans les salles. Il se composait de 19 questions, sur une feuille A4 recto-verso. Les sept premières étaient consacrées à l'identification de l'utilisateur, les douze dernières à sa consultation d'Internet proprement dite, avec des questions fermées surtout, et quelques questions ouvertes, type remarques et suggestions.

2.4.1.1 Résultats

326 questionnaires ont été remplis. Répartition :

- D1 (salle J) : 63 questionnaires (19,3 %)
- D2 (salle A) : 43 (13,2 %)
- D2 (salle D) : 39 (12 %)
- D2 (PRISME) : 27 (8,3 %)
- D3 (salle C) : 27 (8,3 %)
- D4 (toutes salles) : 87 (26,5 %)
- D5 (salle B) : 11 (3,4 %)
- SRB (salle I) 29 (9 %)

Mentionner la répartition par départements des questionnaires remplis permettra d'apprécier mieux certaines réponses, en particulier celles qui concernent les domaines consultés (Cf. question 9 : « *Avez-vous consulté les sélections thématiques de sites proposés par la BnF ?* »).

³⁹ Une note du 20 octobre 1997 précise les objectifs, les dates, les modalités de diffusion et de dépouillement de cette enquête.

2.4.1.1.1 Questions générales

Sur ces 326 personnes :

- **62%** sont des **hommes**
- **67,8%** ont **moins de 25 ans**
- **73,9%** sont des **étudiants** (ils constituent environ 80% du public lecteur du *haut-de-jardin*)
- **73%** ne sont pas venus pour la 1^{ère} fois le jour où ils ont répondu à l'enquête (on pourrait les considérer comme des **habitués**), à lier avec les :
- **74,5%** titulaires d'une **carte annuelle** (l'enquête menée en mai/juin 1997⁴¹ montrait que 70% des personnes interrogées possède une carte annuelle).

L'enquête menée à la BPI en 1996 montrait que les hommes (85% à la BPI), les jeunes (à la BPI, 74% ont entre 21 et 30 ans) utilisaient plus Internet que les femmes, et les plus âgés. La comparaison de la proportion d'étudiants est plus délicate ; à la BPI, on note une différence entre le début et la fin de l'enquête.

2.4.1.1.2 Questions relatives à la consultation d'Internet

83% ne sont pas venus spécialement pour consulter Internet (à la BPI, A.S. Chazaud-Tissot note que « *Internet est perçu comme un service public supplémentaire et non comme une stimulation auprès de non-lecteurs pour se rendre en bibliothèque* »⁴²). **Mais 16% sont venus spécialement** (c'est à dire 52 personnes, 4 personnes en moyenne par jour d'ouverture). Est-ce un effet de la publicité ? « *A partir de ce mois-ci, la Bibliothèque nationale de France, à Paris, lance un nouveau service permanent pour faire découvrir la navigation sur le Web et former gratuitement ses visiteurs. Elle organise une journée portes ouvertes le 10 octobre, pour présenter cette initiative. Courez-y !* »⁴³.

71% ont déjà consulté Internet dans un autre lieu ; on peut considérer là aussi que ce sont des habitués, d'Internet cette fois. Parmi eux :

- **34%** ont déjà consulté dans une bibliothèque
- **27%** dans un Cybercafé
- **23,8%** chez eux
- **22%** sur leur lieu de travail
- **10,8 %** chez des amis

Mais n'oublions pas les **28,5%** pour qui c'était le premier contact avec Internet.

⁴⁰ Questions de l'enquête, annexe 4.

⁴¹ BOKOVA, L., JOUGUELET, S. et KUPIEC, A. Les publics de la Bibliothèque nationale de France à Tolbiac. In *BBF*, 1997, t. 42 n° 6.

⁴² CHAZAUD-TISSOT, A.S. Des discours aux usages. ENSSIB, 1996.

⁴³ RIVIERE, A. Pas facile de trouver un cyberspace !. *60 Millions de consommateurs*, oct. 1997, n° 310.

On peut relier ces réponses avec celles à la **question n° 8** « *Vous avez consulté Internet pour...* » – réponses multiples possibles)

- Rechercher de la documentation sur un thème : **52,5%**
- Chercher une information précise : **48,5%**
- Localiser un document dans une bibliothèque : **7,5%**
- Découvrir Internet : **17%** ; à rapprocher des **16%** venus spécialement pour consulter Internet, ou des **28,5%** pour qui c'était la première consultation – consulter Internet pour la première fois ne veut pas dire qu'on est venu pour le découvrir.

2.4.1.1.3 Questions relatives aux pages de liens de la DIA.

61% des personnes interrogées disent s'en être servi (**question 10**). Parmi elles (réponses **multiples** possibles ; rares ceux qui ont consulté un seul domaine) :

- 22% ont consulté les pages sur les moteurs de recherche (inclus aujourd'hui dans « outils de recherche »)
- 14% les pages de Philosophie, histoire... (D1), pour 19,3 % des questionnaires
- 17% les pages de Droit... (D2), pour 20,3 % des questionnaires
- 13,5% les pages Presse, pour 13,2 % des questionnaires
- 8,2% les pages Sciences et techniques (D3), pour 8,3 % des questionnaires
- 7,5% les pages Littérature et art (D4), pour 26,5 % des questionnaires
- 7,5% les pages de l'audiovisuel (D5), pour 3,4 % des questionnaires
- 7,5% les catalogues de bibliothèque (à comparer avec les réponses à *Vous avez consulté Internet pour...*) et 11,5% les catalogues de la BnF.
- 6,5% les pages du SRB, pour 9% des questionnaires (mais il y a en plus les pages des catalogues de bibliothèques...)
- 0,6% ont consulté l'aide en ligne (2 personnes)

Ces réponses nous renseignent autant sur la consultation d'Internet que sur l'usage qui est fait de la bibliothèque. En effet, si certains usagers viennent dans une salle uniquement pour consulter les documents de la salle (ce qui est le cas de la salle de la presse, et de la Salle des Sciences et techniques) et que ces pratiques se retrouvent avec Internet, il y a en revanche **un décalage entre la spécialité de la salle et les usages qui en sont faits** (26,5% des questionnaires ont été remplis en salle Littérature et Art, et seulement 7,5% disent avoir utilisé les pages de liens correspondantes). Il faut moduler cela avec le fait que l'interrogation d'Internet peut passer par les moteurs de recherche et/ou que les usagers rentrent leurs adresses favorites. Il ne faut pas oublier non plus que toutes les adresses sont

disponibles de toutes les salles. De plus, le nombre de questionnaires récoltés dans certains départements n'est pas significatif (11 au D5, par exemple).

62% des personnes interrogées ont répondu **OUI** à la **question 10** : *cette présentation vous a-t-elle permis de retrouver rapidement les informations que vous recherchez ? Si non, pourquoi ?*.

On peut remarquer que ce chiffre est légèrement supérieur à celui de la consultation de ces pages de liens (**61%**). Si au premier abord cela peut sembler peu logique, il est vrai aussi qu'on peut trouver bien ce dont on ne se sert pas.

Parmi ceux (**20%**) qui ont pensé le contraire, **15%** ont avoué **manquer de pratique personnelle**, **9,2%** ont trouvé les **thèmes pas assez détaillés**, **6,1%** la **présentation pas assez pédagogique**, et la moitié invoque des motifs divers, qui relèvent parfois d'une incompétence inavouée, ou de malentendus. D'autres ont mal compris la question, et pensaient qu'elle se rapportait à leur recherche, pour laquelle ils n'ont pas trouvé de site correspondant dans les pages de liens. Noter que **24,5%** n'ont pas mentionné les raisons de l'inefficacité des pages pour leur recherche. Peut-être ne les savaient-ils pas...

A la **question 11** : *Les commentaires décrivant chaque site ont-ils orienté vos choix de consultation ?*, **54,5%** ont répondu **OUI**, **22,5%** ont répondu **NON**, et il y a **22%** de non-réponses.

Pour les questions 10 et 11, le pourcentage de non-réponses est élevé ; parce que le verso de la page commence ici, et que **37,5%** des personnes interrogées ne se sont pas servi des pages de liens, et ne pouvaient donc répondre.

43% ont consulté un site qu'ils connaissaient ; **48%** non (**question 12**).

64% ont utilisé un moteur de recherche (**question 13**). Parmi eux, arrivent en tête Yahoo ! (**43,5%**), Altavista (**29%**) et plus loin, Infoseek (**3,5%**). Ce sont les plus connus, et c'était l'ordre de présentation à ce moment-là dans les pages. Faut-il en conclure que les utilisateurs ne savent pas se servir de l'ascenseur ? De plus, la formulation de la question était ambiguë (*Avez-vous utilisé un moteur de recherche pour trouver un site ? Si oui, lequel ?*) ; certains ont compris que *lequel* se rapportait au site.

53% n'ont pas trouvé satisfaisants les temps de réponse (**question 14**). Il est évident, et certains l'ont mentionné d'ailleurs, que cela dépend des heures. Il est également bien malaisé d'évaluer si c'est le réseau de la BnF ou le réseau général qui est en cause...

2.4.1.1.4 Questions relatives aux postes de consultation

La question 15 est très importante : *D'autres fonctions et services vous semblent-ils nécessaires sur le poste de consultation ? Si oui lesquels ?*. Ils sont 36,5% à penser OUI et 42% à penser NON. Le questionnaire n'en citait pas volontairement ; il est quasiment certain que le pourcentage de OUI aurait été plus élevé s'il l'avait fait. De plus, répondre à cette question demande une habitude d'Internet. Il y a même eu des point d'interrogation pour toute réponse, ou des erreurs : certaines fonctions citées comme manquantes existent.

Fonctions et services réclamés, dans l'ordre :

- **Impression** : 39% (des 36,5%)
- **Déchargement de fichiers**, sur disquette ou non : 21%
- **Messagerie électronique** (mél ou e-mail) : 17% (« au moins envoyer »)
- **Son/casque**: 5,8%
- « **accéder à tous les sites** » : 5,8% (y compris News, protocoles divers...)
- Affichage des **caractères non-latins** (russes, chinois...) : 4,2%

Sont cités également : jauge de progression de chargement, affichage du temps en clair, autres logiciels de consultation (plug-in), l'aide à la recherche.

A la question 16 : *Avez-vous essayé de vous connecter à un site sans y parvenir ? Si oui, pouvez-vous décrire brièvement les circonstances ?*, 30% ont répondu OUI, 57,5% NON. Il y a 12,5% de non-réponses. Les motifs sont divers (25,7% parlent du temps d'accès trop long, 23,7% d'erreur d'adresse ou de site introuvable et 5% seulement de site avec mot de passe), et la question recoupe la 14^e ; elle ne donne pas de réponse claire, et renseigne plus sur les problèmes liés à Internet et/ou à l'inexpérience de ses utilisateurs qu'aux postes de consultation de la BnF.

Cependant les **connexions difficiles à Telnet** (et en particulier à **BN-OPALE**) sont signalées.

2.4.1.1.5 Question relative à la formation

54% des personnes interrogées **souhaiteraient une formation**, ce qui dépasse largement le nombre de débutants. En effet, 42% d'entre eux désirent une initiation, 67% une formation à une *méthodologie générale de la recherche d'information* et seulement 28,5% une *initiation autour d'un thème ou d'une discipline*.

2.4.1.2 Commentaires

Dans l'ensemble, le résultat de l'enquête est plutôt encourageant, une impression positive s'en dégage. La **question 19** était consacrée aux remarques et suggestions. Ils sont **26,7%** à s'être exprimés. Sur ces 26,7%, **22% donnent une appréciation positive générale** (« *la bibliothèque est une invention superbe* » « *je vous remercie de l'attention que vous accordez* »). Ils sont **38%** à réclamer **plus de postes de consultation**, et reviennent sur les services qui manquent (surtout impressions et téléchargement) en reliant ces deux aspects avec la durée des sessions ; ces services supplémentaires seraient nécessaires, d'autant plus que les postes et le temps manquent – certains sont prêts à payer, à acheter des disquettes sur place pour éviter les virus. D'autres réclament **des horaires d'ouverture plus étendus**. D'autres encore proposent une sélection plus large de sites ou pensaient tout trouver sur Internet, même les CDROMS...

Dans l'ensemble, les pages de liens sont apparemment bien utilisées, et sont trouvées intéressantes.

Cependant, il est difficile d'évaluer certaines réponses ; parfois la question a été mal comprise – et/ou mal posée. De plus, l'échantillon sur lequel a porté cette enquête n'est pas assez large, et en particulier des inégalités entre les salles n'autorisent pas de tirer des conclusions sur la consultation des pages de liens par département.

Comparer point par point une enquête générale sur le public de la BnF, et cette enquête spécifique, serait intéressant. Une autre enquête serait également utile, quand la situation se sera stabilisée, par exemple après l'ouverture du rez-de-jardin, complétée peut-être par des entretiens, et/ou de l'observation, parce qu'il y a un décalage entre les pratiques et les discours ; il faut pouvoir déceler la part de « frime » chez les usagers, qui veulent montrer qu'ils connaissent Internet ; ils n'avouent pas forcément quels services exactement ils utilisent (une seule personne dit être venue pour faire de la messagerie électronique, par exemple, alors que nombreux sont ceux qui en font, les bibliothécaires affectés au service public le disent ; même constatation à la BPI).

Ils ont du mal à formuler leurs connaissances ; le mot de « site » ou de « moteur de recherche » ou « d'adresse » ne recouvrent pas forcément des notions claires. Anne-Sophie Chazaud-Tissot⁴⁴ le dit bien, et sa remarque reste valable, bien que son enquête date de 1996 : *« il est d'ailleurs intéressant de constater que 45% des usagers considèrent Internet à la fois comme un 'excellent outil d'information à distance' et comme un 'immense désordre dans lequel on se perd', exprimant par là la*

⁴⁴ CHAZAUD-TISSOT, A.S. Des discours aux usages. ENSSIB, 1996. Déjà cité.

richesse du réseau mais aussi les difficultés de repérage qui lui sont propres. La 'navigation' constitue un facteur de découverte mais aussi parfois d'oubli, sorte d'Odyssée des temps modernes. L'apprentissage des repères constituera sans doute l'enjeu le plus important de cette nouvelle technologie dans les années à venir.»

2.4.2 La formation

«En décembre 1997, la BnF ouvrira un centre de formation destiné à favoriser l'usage des ressources d'Internet dans la recherche de documents disponibles sur le Web. Les sessions de formation seront ouvertes à tous les lecteurs, sur inscription, et gratuites »⁴⁵.

En réalité les séances de formation ont commencé le janvier 1998. En trois mois ont été mises sur pied des *séances d'initiation à la recherche d'information sur Internet*⁴⁶. Elles s'adressent, comme leur nom l'indique, à des débutants.

Et en réalité aussi, elles ne sont pas gratuites ; il faut être muni d'un titre d'accès aux salles de lecture.

Elles ont lieu une fois par jour, alternativement le matin et l'après-midi, du mardi au samedi, en salle des commissions (accès par le Hall Est). L'inscription se fait sur place. La salle où elles se déroulent (*Petite salle de commissions*) est équipée de 9 postes Internet, plus un poste lié à un rétroprojecteur de la marque *Barco*, pour le formateur.

Les séances sont assurées conjointement par du personnel de la Direction de l'Imprimé et de l'Audiovisuel (6 départements et Orientation des lecteurs), et de la Direction du Développement Culturel.

Le support de la formation est un diaporama (diapositives Powerpoint), élaboré par la responsable de la formation des lecteurs pour la Direction de l'Imprimé et de l'audiovisuel et le coordonnateur des « pages de liens » au Service d'Orientation des lecteurs, avec un prestataire extérieur, l'UNGI⁴⁷ (c'est-à-dire Gilles Maire). L'UNGI possède aussi un guide Internet en ligne (voir la bibliographie). Ce même Gilles Maire a élaboré la formation des formateurs, afin que tous aient une base commune. Au départ ces formateurs avaient une pratique très inégale d'Internet.

⁴⁵ Voir extrait de la Conférence de Presse du 8 octobre 1997, annexe 1.

⁴⁶ Voir annexe 13, texte descriptif sur www.bnf.fr

⁴⁷ UNGI : Un Nouveau Guide Internet.

Contenu de ces initiations :

- présentation d'Internet en général
- les outils et services disponibles sur Internet
- Telnet, le Web
- le Web : utilisation du navigateur, les adresses, l'hypertexte, la recherche d'informations (moteurs de recherche, répertoires...)
- des moments de manipulation « libre »

Les participants sortent de la séance en ayant une idée de ce qu'est Internet et de ce que l'on peut y trouver, et comment y chercher des informations.

Les formateurs communiquent entre eux par messagerie électronique ; il y a aussi un cahier de bord. Ils se réunissent régulièrement.

Ils sont tous motivés et plutôt satisfaits des formations, et le public également. Les séances sont pleines. Restent à résoudre les problèmes de signalisation de la salle et les pannes. Apparemment elles se produisent assez régulièrement ; ce qui est gênant pour une séance de formation incluant la manipulation des outils, indispensable pour l'appréhension d'Internet. A la BPI, il y avait (avant la fermeture du Centre Pompidou) deux types de formations ; l'une était mensuelle, accueillait 80 personnes et se déroulait en salle Jean Renoir (type conférence dans un auditorium) ; l'autre incluait une manipulation des outils (15 usagers maximum deux fois par semaine). Les deux sont complémentaires, et n'ont pas les mêmes objectifs.

A la BPI comme à la BnF, un dépliant sur l'utilisation d'Internet⁴⁸ a été constitué ; il a été complété en mars 1998 par un autre dépliant, petit frère du premier, intitulé « pour en savoir plus sur Internet : bibliographie ». On sait que l'auto-formation est très répandue pour Internet, et ce dépliant⁴⁹ propose des ouvrages (disponibles au SRB), et des guides en ligne (l'adresse est citée). Ce dépliant est aussi disponible sur le Web de la BnF, à la rubrique « nouveautés ».

Il suffit alors de cliquer sur les adresses pour se retrouver directement sur le guide en ligne choisi (adresse de la page : <http://www.bnf.fr/web-bnf/catalog/bibliog/internet.htm>).

Ces dépliants devront être mis à jour régulièrement ; en effet, les adresses sur le Web se périment rapidement.

⁴⁸ A la BPI il s'intitule « Internet à la BPI » ; à la BnF « La navigation sur le Web : aide-mémoire », cf. annexe 3.

⁴⁹ Voir ce dépliant en annexe 14.

Le Président annonçait la mise en place de séances thématiques ; pour le moment, elles ne sont pas à l'ordre du jour, parce que les formateurs manquent, qu'il n'y aurait que peu de séances dans l'année (ce ne serait pas «rentable») et que, dans une progression pédagogique, ce degré de spécialisation vient en dernier. De plus, si l'on se fie à l'enquête, 28,5% des personnes désirant une formation voudraient qu'elle soit autour d'un thème, alors que 67% préféreraient se former à une *méthodologie générale de la recherche d'information*. Ce qui va être mis en place en premier, dans un souci de continuité, c'est bien cette méthodologie, c'est à dire le «niveau 2 » de la formation, qui répondrait au désir d'autonomie du lecteur. En effet, c'est la vieille histoire d'apprendre à pêcher à quelqu'un plutôt que de lui donner du poisson... Nous y reviendrons dans la troisième partie plus précisément. La réflexion continue, en particulier en matière de séances plus «magistrales» et s'adressant à un plus grand nombre de personnes (comme à la BPI).

3 Evolutions

Pour envisager les évolutions possibles, pour avancer des arguments en faveur de tel ou tel changement, nous partirons bien sûr de l'état des lieux précédent ; des critiques qu'ont suscitées les pages de liens et l'organisation qui y préside ; de l'enquête auprès du public. Mais il ne sera pas inutile de rappeler de grands principes, à propos de la place que peuvent et doivent prendre les bibliothécaires aujourd'hui : *«Le professionnel devra, plus qu'auparavant, servir de formateur et de médiateur : médiateur entre une institution et des usagers, médiateur entre une masse d'informations et des demandes qui devront être satisfaites de manière précise et adéquate. Le bibliothécaire devra également s'efforcer de donner aux usagers les moyens de leur propre autonomie, par un renforcement des processus de formation.»*⁵⁰

Ces rôles sont également mis en évidence dans l'article de la revue *Argus* de l'hiver 1997, « Les bibliothèques publiques et l'autoroute de l'information » : les bibliothécaires doivent assurer l'**accès** à « l'inforoute », **former** le public à son utilisation, développer des outils de recherche et de navigation (**pointage de sites et description**).

Il est clair que la mise à disposition, dans les salles de lecture de la Bibliothèque nationale de France, de postes d'accès à Internet, gratuitement sous réserve d'avoir déjà un titre d'entrée (la connexion n'est pas payante, contrairement à ce qui se fait dans les cybercafés et dans certaines bibliothèques publiques), avec cette sélection de sites et l'aide en ligne, plus les séances de formation, remplit les rôles décrits.

Cependant il est important de prendre garde dès maintenant à garantir ce fonctionnement dans l'avenir ; que les «pages de liens» ne tiennent pas seulement au bon vouloir et à la motivation des personnels (cette motivation est très positive, mais elle ne suffit pas) et qu'une sorte de «**veille**» dans le domaine d'Internet et du Web plus précisément soit mise en place (en considérant la difficulté supplémentaire de missions encyclopédiques, puisque dans ce cas la veille s'exerce dans tous les domaines) avec des **règles communes** précises ; que les services et fonctions ainsi que les formations soient toujours attentivement évalués (un choix n'est pas fait une fois pour toutes) afin de s'adapter.

Une fois posés **ces principes**, il est indispensable de se pencher sur quelques **points précis**, dans les domaines **technique** et **d'organisation**. Toutefois, des évolutions ont lieu tous les jours ; et les perspectives annoncées ici seront peut-être réalité prochainement.

⁵⁰ CHAZAUD-TISSOT, A.S. Usages d'Internet à la BPI. *BBF*, 1997, t. 42 n° 3, p. 40.

3.1 Evolutions techniques et accès à des services (pour le public et en interne)

3.1.1 Nombre de postes

Il est évident qu'un **poste par salle ne suffit pas** ; c'est l'un des leitmotivs de l'enquête. Une étude plus précise sur l'utilisation d'Internet dans les salles aujourd'hui, par exemple à partir des plannings auxquels le personnel des salles est contraint vu l'affluence, et le nombre de personnes refusées par jour, permettrait d'évaluer leur nombre. Il en faudrait certainement au moins deux – comme dans les salles J et D, mais rassemblés. Il a été constaté que plusieurs postes au même endroit favorisent l'aide entre lecteurs. Anne-Sophie Chazaud-Tissot le dit dans les conclusions de son enquête à la BPI⁵¹ *« Cette pratique publique, pratique en public, est avant tout un facteur de sociabilité.(...) Ainsi une grande majorité d'usagers déclare 'avoir parlé avec quelqu'un' lors de sa consultation, soit avec d'autres utilisateurs inconnus (41%), soit avec une personne déjà connue (17%).(...) on peut noter que 75% des usagers considèrent Internet comme un élément de plus grande sociabilité, facilitant le rapprochement avec autrui : on retrouve aussi l'image du réseau comme média privilégié de la communication et outil de partage des ressources informationnelles (notamment dans le champ pédagogique). »*

Et pour le personnel, il serait judicieux d'installer Internet sur tous les postes de toutes les banques **principales** des salles, pour les renseignements comme pour l'impression. Cela compenserait avantageusement les manques en accès libre. A la BPI, dès 1996, l'accès a été possible à tous les bureaux d'information, et de compléter la formation des lecteurs.

3.1.2 Messagerie, forums de discussion

La messagerie fait partie de cette sociabilité induite par Internet, en même temps que support d'**échanges d'informations**. Nombreux sont les usagers qui envoient du courrier, alors que c'est théoriquement impossible : la touche @, nécessaire à l'écriture de l'adresse, est bloquée, comme d'autres touches nécessaires à l'écriture d'adresses, le « ~ » par exemple.

La question est : est-ce le rôle d'une bibliothèque de servir de boîte aux lettres ? Dans ce domaine, quelle est la frontière entre le public et le privé ?

A la BPI *«la raison officielle invoquée est d'ordre juridique (les courriers envoyés le seraient au nom de la BPI, or, l'accès étant libre et anonyme, cela engagerait la responsabilité de l'établissement sur des contenus*

⁵¹ Article du BBF déjà cité

*invérifiables et sans contrat moral avec les usagers potentiels. On peut penser qu'il s'agit également de limiter autant que possible l'aspect 'privé' d'Internet, puisque la bibliothèque se fixe avant tout des missions de service public. Cependant l'expédition de courrier est parfois utile dans le cadre de recherches et d'échanges d'informations. »*⁵²

Rappelons aussi que les messageries donnent accès aux listes de discussion et de diffusion, sources privilégiées d'information dans des domaines spécialisés, et qui parfois diffusent des périodiques sans équivalent ailleurs.

Les forums de discussion (News, protocole Usenet) jouent ce même rôle d'agora⁵³. De plus, les moteurs de recherche proposent de plus en plus des documents qui proviennent de forums, il y a même des moteurs de recherche spécialisés (Dejanews, par exemple, qui est proposé dans les pages de liens de la DIA, sous la rubrique OUTILS DE RECHERCHE).

Il n'y a pas de réponse ferme et unique à cette question de permettre ou non l'usage de ces services. On peut dire, comme Dominique Lahary⁵⁴, « *Toute bibliothèque ne peut pas tout faire, et d'autres institutions publiques ou privées peuvent offrir des services supplémentaires. La bibliothèque cherche ses limites dans un monde sans limites* ». C'est une question de **missions**. En tous cas, il ne faut pas interdire si l'on n'a pas les moyens de le faire. « *Au regard de notre expérience à l'IEP de Lyon, je peux vous assurer que les solutions techniques pour limiter les usages et/ou les accès sont vaines. Elles coûtent du temps et de l'argent et surtout à terme elles sont inefficaces. Il est inutile d'empêcher le public de faire du transfert de fichiers par FTP*⁵⁵ *puisque les navigateurs offrent cette fonction, idem pour la messagerie. Aussi, nous essayons de responsabiliser notre public, et cela fonctionne plutôt bien depuis 1993 ! (...)* L'accès aux machines est libre et gratuit mais contrôlé : les étudiants doivent signer la charte d'utilisation du réseau (dans laquelle ils s'engagent à respecter les lois en vigueur et à n'utiliser le réseau que dans le cadre de leurs études), ils bénéficient de formations à la recherche en début d'année... »⁵⁶ Il est vrai que mettre en place ce type de charte n'est guère possible dans un établissement comme la BnF.

Tout dépend de l'usage qui est fait de ces outils ; on peut simplement dire qu'il véhiculent autant d'informations que le Web et qu'il font partie intégrante d'Internet. De même que l'IRC (Internet Relay Chat), permettant la discussion en direct...

⁵² Article du BBF déjà cité.

⁵³ Cf. article de M. CLICHE et J. PANNETON dans *Argus*, déjà cité.

⁵⁴ In table ronde de la conférence « *Bibliothèques publiques pour une Europe nouvelle* », Budapest, 25-27 septembre 1997 ; URL : <http://ambasfrance.refer.bme.hu/institut/confbibl/intro.html>

⁵⁵ A la BnF, c'est impossible ; ni le lecteur de disquettes ni les adresses « *ftp://* » ne sont accessibles.

⁵⁶ Message de Marc Sabin, IEP de Lyon, sur *biblio-fr*, 17 novembre 1997.

Une solution serait éventuellement, si l'on veut assurer une surveillance plus stricte, quelques postes où tout serait accessible, y compris l'impression, et d'autres où les services seraient restreints, comme cela se pratique, par exemple, au SCD de Troyes (bibliothèque universitaire).

Reste la question de la messagerie pour que les usagers en salle puissent transmettre leurs remarques en direct au personnel de la BnF, à partir des « pages de liens ». La personne chargée, au sein du *Comité de rédaction*, des relations avec la DSI, a transmis la demande ; pour le moment, ce n'est encore pas possible.

3.1.3 Impression, déchargement

L'impression est aussi un service réclamé par les lecteurs dans l'enquête. Dans la mesure où les sessions sont limitées, et où il faut bien reconnaître que la lecture n'est pas très facile sur un écran dès que les documents sont un peu longs, c'est tout à fait légitime. De plus, des imprimantes sont déjà reliées aux postes permettant de consulter les CDROMS, et les usagers peuvent imprimer gratuitement jusqu'à 10 pages. Cependant, pour le moment, aucun contrôle n'est possible, et il y a parfois des documents très longs sur le Web.

Faut-il attendre l'installation d'un système monétique dans les salles ? Avec l'ouverture du rez-de-jardin, et la mise en place, corollaire, du nouveau système d'information, ce devrait être possible. Mais il faut attendre le mois d'octobre.

Le déchargement est plus délicat, et à étudier d'un point de vue technique. Il est certain qu'il faudrait dans ce cas-là que des « anti-virus » soient installés sur tous les postes (si ce n'est pas déjà fait), et régulièrement mis à jour parce que de nouveaux virus apparaissent sans cesse, ou que les usagers utilisent uniquement des disquettes fournies par la BnF, à des conditions à définir. Ou les deux. De plus, les fonctionnalités accessibles ne devront pas permettre d'attenter à la sécurité des postes.

Cela nécessite aussi la possibilité d'accès au protocole Internet appelé *ftp* (File Transfer Protocol).

3.1.4 Logiciels « d'appoint » (plug-ins)

Leur installation est nécessaire à la consultation des images et des sons. Ils manquent surtout en Salle de l'audiovisuel, mais pas uniquement, dans la mesure où tout document peut être consulté de toutes les salles, et où certains sites, de littérature par exemple, donnent accès à la voix des écrivains.

Ils sont liés aussi à la consultation des caractères non-latins (japonais, chinois, cyrilliques, arabes...). Ils sont **nécessaires**, dans la mesure où la BnF est une **bibliothèque encyclopédique**, donnant accès, dans ses salles, à des documents dans toutes les langues. Pour le moment, les sites sélectionnés dans les « pages de liens » ne donnent accès qu'à des sites en caractères latins, ce qui est dommage, notamment pour la Salle des langues orientales.

Une note⁵⁷ de la correspondante DSI (Direction des systèmes d'information) au Service de recherche bibliographique, datant du 19 novembre 1997, récapitule les demandes techniques et signale que certains logiciels (pour les caractères orientaux) sont d'accès gratuit, et pose la question de l'acquisition de logiciels pour les autres caractères. L'acquisition et l'installation de logiciels dépendent de solutions techniques, et non documentaires...

3.1.5 Et en interne ?

Comme il a été dit dans la première partie, le **logiciel** utilisé pour la **rédaction** des pages de liens (AOL) est loin d'être le meilleur, et n'offre pas beaucoup de possibilités. Travailler avec un logiciel défaillant est une perte de temps. De plus, il arrive que certains logiciels utiles ne soient plus en accès libre sur le Web, mais qu'ils soient payants. Le *Comité de rédaction* pourrait recueillir la liste des logiciels indispensables, et estimer à combien de licences il serait utile de souscrire. Pour cela, il lui faudrait les tester, ce qui est interdit avant achat. Visiter d'autres bibliothèques qui font un travail similaire serait une solution pour pallier cet inconvénient.

On peut consulter aussi, par exemple et parmi d'autres, la revue *Le microbulletin*, qui s'adresse plus particulièrement à la « communauté enseignement et recherche », mais qui contient des informations intéressantes sur les solutions techniques et informatiques, et dont une partie est consultable sur Internet : <http://www.lmb.cnrs.fr/LMB.html>.

3.2 Propositions pour l'organisation de l'entretien et de l'évolution des « pages de liens »

« Cette instabilité d'Internet constitue à l'heure actuelle un des problèmes majeurs pour les bibliothécaires ; elle affecte aussi bien les instruments d'accès aux informations que les informations elles-mêmes. Le

⁵⁷ Note intitulée « *Fiche de suivi des postes Internet au public* ».

bibliothécaire ne doit pas se spécialiser dans tel ou tel instrument mais doit être aussi compétent dans la documentation 'papier' qu'électronique. »⁵⁸

Dans ce contexte, **l'intégration de la sélection de sites au travail quotidien** des bibliothécaires paraîtrait logique. Pour le moment, nous l'avons vu, il y a un seul délégué par département, et un plus ou moins grand nombre de personnes qui travaillent à cette sélection de sites, qu'ils rédigent techniquement les pages ou non.

Il ne s'agit pas que cette activité prenne le pas sur d'autres, mais qu'elle en soit l'égale. L'enjeu est une information mise à jour régulièrement, évolutive ; et si un fonds d'ouvrages et de revues qui n'est pas entretenu est rapidement obsolète, c'est encore plus vrai d'une sélection de sites Internet. Ces sites, nous l'avons vu, ont en moyenne une durée de vie assez courte. Certains sont pourtant stables, comme ceux émanant d'Institutions.

La répartition des disciplines et du personnel en département thématiques permet de réunir des compétences spécialisées pour construire une sélection encyclopédique, donc de compléter les savoirs et les compétences pour tendre à l'impossible (dans ce domaine surtout) exhaustivité des sujets...

Il semble indispensable de garder ce **système** collectif et partagé ; et il semble également impossible de se passer de la structure thématique. Mais le *Comité de rédaction* pourrait jouer un rôle transversal plus poussé ; il pourrait prendre des décisions aussi bien pour les **critères de sélection** de sites – critères seraient validés collégialement – et pour les **critères de rédaction et de structure** des pages. Cela permettrait également de rendre plus cohérentes ces « pages de liens », avec le moins de redites possibles sauf conscientes et voulues ; d'autant qu'elles seront disponibles sur le site Web de la BnF dans de proches délais. Une sorte de « **politique commune** », ou **du moins concertée**, reste donc inventer... Elle pourra définir justement jusqu'où pousser la cohérence – qui pourrait devenir une uniformisation, ce qui ne paraît pas souhaitable.

En bref, il faudrait **définir clairement les rôles** de chacun, **évaluer le temps** qu'ils induisent, afin, peut-être, d'officialiser les fonctions.

Il serait aussi intéressant que chaque bibliothèque, ou institution recensant des sites ne refasse pas le travail dans son coin. Une réunion a eu lieu le 16 février 1998, et se renouvellera le 3 juin 1998, en vue de coordonner le travail dans le domaine de la biblio-

⁵⁸ QUATREHOMME, A.M. et PELLEN, R. Internet à la BU de Floride-Atlantique. *BBF*, 1996, t. 41 n° 6.

-théonomique. Le compte-rendu de la réunion est disponible sur le site de l'ABF (Association des Bibliothécaires Français) à l'adresse suivante : http://www.abf.asso.fr/html/coope_1.htm.

La sélection de sites n'est pas tout, l'analyse est importante elle aussi, en particulier en ce qui concerne les outils de recherche sur Internet. Une rubrique existe déjà⁵⁹, accessible dès la page d'accueil des « pages de liens ». Non seulement elle répertorie les sites utiles, mais elle donne la syntaxe précise pour un certain nombre de « moteurs de recherche », dont l'usage est impératif sur Internet – c'est la « recherche matières », automatique la plupart du temps, du réseau. Peut-être l'accent pourrait être mis sur cette rubrique... y compris au point de vue du nombre de personnes qui y travaillent. Cela fait partie de la formation.

*« Nous pouvons avoir une fonction de conseil, d'orientation, de **veille documentaire**⁶⁰ enfin, qui permette aux utilisateurs des bibliothèques de mieux appréhender l'ensemble de ces nouvelles ressources. »⁶¹*

Plus nombreux seront ceux qui analyseront, commenteront et sélectionneront les ressources du Web, mieux l'utilisateur s'y retrouvera. Et la bibliothèque pourra conduire aussi bien vers ses collections propres (les collections de la BnF sont sa raison d'être, les conserver et les communiquer est sa mission principale) que vers des collections ou des outils qu'elle rendra accessibles, sans les posséder, et qui compléteront ses collections ; elle en donnera seulement la clé.

3.3 Eléments pour l'évolution de la structure des pages

Plus concrètement, nous allons examiner la structure de la présentation des « pages de liens ». Des évolutions se dessinent, envisageables à plus ou moins long terme

- La « **liste de disciplines** ⁶² » ou « **liste alphabétique de sujets** »

Cette liste est en cours de constitution, et permettra de s'affranchir de la structure des départements pour la recherche dans tous les domaines. Ce n'est cependant pas aussi simple. Les mêmes problèmes de cohérence se posent pour harmoniser les vocabulaires (chaque département a communiqué sa liste) et il y a des partis pris différents. Reprendre uniquement la liste des disciplines déjà présente dans les pages n'a qu'un intérêt limité. Mais inventer un autre vocabulaire revient à créer un thésaurus. Alors, utiliser Rameau, ou la Dewey ? La question reste posée. Cette liste demandera aussi des modifications structurelles dans les « pages ».

⁵⁹Sommaire de cette page, annexe 15.

⁶⁰C'est moi qui souligne.

⁶¹BELBENOIT-AVICH, P.M. Des phares dans la nuit. *BBF*, déjà cité.

⁶²Cf. Annexe 12.

L'introduction de cette liste met à jour d'autant plus les recoupements et les incohérences de l'ensemble, quand il y en a.

- Un **moteur de recherche** dans les pages ?

La recherche se ferait soit à partir du texte intégral (y compris dans les commentaires rédigés à la BnF), soit à partir d'une indexation. Indexer un site ? Cela reviendrait à le cataloguer, en quelque sorte, comme n'importe quel autre document. Pour le moment, cela semble pas réalisable, ni du point de vue du personnel, ni des outils pour le faire (rien, à ma connaissance, n'est encore normalisé).

- Un **Guide bibliographique**⁶³ a été constitué par la responsable de la formation des lecteurs, en langage *html*. Il se présente comme un outil guidant dans une recherche bibliographique, et il inclut la recherche sur Internet sans s'y réduire. Il pourrait être mis à disposition à partir des pages de liens puis sur le Web de la BnF.
- Une **maquette** avec un prestataire extérieur ?

Cette option n'a pas été privilégiée pour l'instant. Nous l'avons dit, la maquette a été conçue en interne, le plus sobrement possible, avec un logiciel pas très performant. Elle pourrait être plus attractive, mais avec quel budget ? Est-elle du même ordre que celle des documents papier distribués au public, qui sont soumis à une charte graphique ?

Cette question est rendue plus vive encore avec la perspective du passage sur le site Web de la BnF - les pages seraient disponibles non plus seulement en local, mais sur le réseau, c'est à dire de partout. Leur aspect, comme les choix techniques, devront peut-être être revus dans cette perspective.

- Un autre **nom** ?

« Pages de liens » n'est pas explicite. Elles pourraient par exemple s'appeler « Répertoire thématique de sites », ou bien « Guide de ressources »...

- **Adresses** (URL)

Il serait intéressant qu'elles figurent à chaque mention de titre. Ces adresses transmettent en effet des informations importantes sur l'origine du site.

- **Signature des pages**

Ces « pages de liens », comme une bibliographie, un article, ont des auteurs. Elles reflètent ses choix. En tant que telles, elles devraient pouvoir être signées, avec bien sûr le consentement de leur auteur.

3.4 Le passage sur le site web de la BnF (www.bnf.fr)

Il est dommage que tout le travail effectué à la Direction de l'Imprimé et de l'Audiovisuel, de choix de sites, de commentaires et d'aide à la recherche sur Internet, ne soit pas accessible à un plus large public, y compris à un public distant, et y compris pendant les heures de fermeture de la bibliothèque.

Le passage de ces pages sur le site web de la BnF demande que soient résolues :

⁶³ Description de ce « Guide de recherche », en annexe au compte-rendu de la réunion du *Comité de rédaction des pages de liens de la DLA* du 9 mars 1998.

- des questions techniques (par exemple leur lecture par d'autres navigateurs que *Microsoft Internet explorer*)
- des questions de cohérence avec le reste du site, avec son architecture et avec son aspect
- des questions d'articulation avec les liens déjà proposés sous le titre *Autres serveurs* (adresse : <http://www.bnf.fr/web-bnf/liens/index.htm>)

De plus, il faudrait que les « pages de liens » soient légèrement modifiées. Garder le lien avec les collections disponibles dans les salles, les consignes de navigation adaptées à l'interface disponible sur les postes, n'est pas forcément pertinent. Faut-il alors rédiger deux versions ? Comment les entretenir ? Qui pourrait s'en charger ?

Cette question ne se pose pas quand, comme à la BPI, les deux versions (celle disponible sur le Web et celle qui est accessible sur les postes de consultation de la bibliothèque) sont identiques.

De plus, la Direction des Collections Spécialisées (Arts du spectacle, Cartes et plans, Estampes et photographie, Manuscrits, Monnaies et médailles, Musique) a engrangé de nombreux liens qui ne sont pas disponibles pour le public. Ces départements se trouvent pour une grande part sur le Site Richelieu, et Internet n'y est pas interrogeable par le public. Il serait important que les liens de la DCS et ceux de la DIA soient donc accessibles sur le même site, et il « reste » à les harmoniser entre elles.

Tous ces aspects dépendront d'une collaboration et d'une concertation entre la DIA, la DCS et la DDSR⁶⁴.

3.5 La formation du public (et du personnel)

3.5.1 Le public

« Les bibliothèques sont aujourd'hui le lieu privilégié où l'on apprend à rechercher des informations, à les classer, à les publier. On n'y apprend pas seul. Quelles que soient les aides électroniques dont on peut disposer, rien ne remplace le contact humain, les conseils d'un expert, d'un documentaliste, d'un bibliothécaire »⁶⁵

Les séances de *méthodologie générale de la recherche d'information* sont en préparation, elles seraient assurées uniquement par des bibliothécaires, à la différence de séances d'initiation. Les séances thématiques sont prévues pour un avenir plus lointain. Elles demandent une très

⁶⁴ Cf. p. 14.

⁶⁵ HUITEMA, C., préf. *Les nouvelles technologies et les bibliothèques*. Cercle de la librairie, 1996.

bonne connaissance du réseau dans un sujet donné.

Comme pour les « pages de liens », il serait indispensable de définir, pour le personnel, le temps passé à la formation, à la préparation de la formation, et à la remise à niveau permanente (pour Internet d'autant plus), afin que cela soit pris en compte dans ses fonctions.

3.5.2 Le personnel

A ce stade, il semble important d'évoquer la question de la formation du personnel, celui qui choisit les sites Web et qui rédige les « pages de liens » surtout, mais aussi celui qui renseigne le public dans les salles. Un minimum de formation commune serait souhaitable (il y en a eu en 1997, mais il faudrait continuer). Trois axes principaux à ces formations :

- la navigation sur Internet, les outils de recherche
- le langage *html*, pour la rédaction des pages
- quelques bases techniques.

La formation continue, dont la présence à des colloques, en fait partie.

Et l'accès à Internet sur un maximum de postes internes.

3.6 *Et le rez-de-jardin ?*

La perspective de la BnF pour 1998 est l'ouverture du *rez-de-jardin*. Sa mission principale est bien sûr la communication des fonds patrimoniaux, sous leur forme originale ou une forme de substitution, et la fourniture des outils nécessaires à une bonne utilisation de ces fonds.

Mais il est prévu également qu'Internet soit présent, à des places de lecture, et couplé avec des CDROMS. Il est vraisemblable que, comme les départements sont thématiques, et s'occupent à la fois du *haut-de-jardin* et du *rez-de-jardin*, l'organisation de sélection des sites sera la même. Mais rien n'est défini pour l'instant ; par exemple, faudra-t-il envisager des niveaux pour les sites sélectionnés, comme pour l'acquisition des ouvrages ?

4 Conclusion

Ce travail, donc, a été l'observation d'une situation au passé récent, et de ce fait même bougeant sans arrêt, parce que cherchant à se définir.

Il pourrait être prolongé par une analyse plus approfondie et détaillée de l'existant (en particulier des « *pages de liens de la DLA* »), et par un échéancier de mise en place des opérations à mener à court et long terme, une fois les décisions prises.

Le projet personnel professionnel, avec un sujet vaste qui met en jeu beaucoup de partenaires dans une institution complexe, a posé quelques jalons et quelques principes.

Il a rappelé l'importance de l'intégration d'Internet aussi bien dans la réflexion sur les collections que dans le travail quotidien, et le rôle de guide que les bibliothécaires ont à jouer auprès de leurs publics, d'autant plus à la Bibliothèque nationale de France – bibliothèque de référence et de recherche, **accessible à tous** dans les salles de son *haut-de-jardin* – et sur son site Web.

Les priorités, dans ce cadre, semblent être :

- **l'ajustement des installations** dans les salles en vu d'un meilleur service rendu au public
- la **clarification** des différentes **tâches** et fonctions du personnel, ainsi que du temps qu'elles nécessitent
- le **choix de critères de sélection** de sites communs, et de **choix structurels** pour les « pages de liens »
- le **passage sur le Web** de ces « pages de liens »
- la **formation** des usagers et du personnel.

Enfin, nous pourrions un peu ouvrir le débat avec un problème que nous n'avons pas soulevé mais qui risque de se révéler crucial dans un avenir proche. En effet, de nombreux accès à Internet deviennent payants, en particulier ceux à des revues électroniques, à des bases de données de références ou en texte intégral.

La structure qui fera face aux évolutions futures devra être capable de s'adapter. En attendant, il reste essentiel d'affirmer qu'offrir Internet au public n'est jamais fait une fois pour toutes, et que si l'on ne met pas en place une structure capable de faire face aux mises à jour à long terme, mieux vaut ne pas l'offrir – mais a-t-on le choix ?

5 Bibliographie

5.1 *Ouvrages et mémoires*

CHAZAUD-TISSOT, Anne-Sophie. Des discours aux usages : parcours d'Internet à la BPI. Villeurbanne : ENSSIB, 1996. (Mémoire de Diplôme de Conservateur des Bibliothèques)

DOUGNAC, Marie-Hélène. *La Formation des usagers en bibliothèque universitaire : l'exemple des bibliothèques de l'UQAM*. Villeurbanne : ENSSIB, 1996. (Mémoire de DCB).

LARDY, Jean-Pierre. *Recherche d'information sur l'Internet*. Paris : ADBS, 1997. 3^e éd.

ROUHET, Michèle, dir. *Les Nouvelles technologies et les bibliothèques*. Paris : Cercle de la librairie, 1996. Collection Bibliothèques.

SIMERAY, Alain, dir. *L'Internet professionnel : témoignages, expériences, conseils pratiques de la communauté d'enseignement et de recherche*. Paris : éd. CNRS, 1995.

5.2 *Articles de revues*

BAUDE, Dominique. Internet à la Bibliothèque publique d'information. *BBF*, t. 41 n° 1, 1996.

BELBENOIT-AVICH, Pierre-Marie. Des phares dans la nuit : la recherche documentaire sur Internet. *BBF*, 1996, t. 41 n° 4, p. 52-55.

BEZSONOFF, Alexandre. Internet, un puzzle à reconstituer. *BBF*, t. 39 n° 6, 1994, p. 58-63.

BOKOVA, Lenka, JOUGUELET, Suzanne et KUPIEC, Anne. Les publics de la Bibliothèque nationale de France à Tolbiac. *BBF*, 1997, t. 42 n° 6, p. 13-17.

CHAZAUD-TISSOT, Anne-Sophie. Usages d'Internet à la Bibliothèque publique d'information ou Quand le paquebot se met à surfer. *BBF*, 1997, t. 42 n° 3, p. 34-40.

CLICHE, Mireille, PANNETON, Jacques. Les bibliothèques publiques et l'autoroute de l'information : dépasser le rôle de points d'accès. *Argus*, hiver 1997, vol. 26 n° 3, p. 6-8.

GUEDON, Jean-Claude. Les bibliothèques à l'heure des réseaux télématiques planétaires. *Argus*, sept-déc. 1994, vol. 23 n° 3, p. 9-14.

KHAN, Annie. Le public de la BnF interdit de cyberspace. *Le Monde Télévision-Radio-Multimédia*, 22-23 déc. 1996.

LAHARY, Dominique. Les bibliothèques françaises sur Internet : petite typologie. *Bulletin d'informations de l'ABF*, 1^{er} trimestre 1997, n° 174, p. 122-123.

Librarians on the Internet. In : Special supplement : the Web issue. *Choice*, 1997, suppl. au vol. 34, n° 11-12.

PARADIS, Olivier. Rôles du bibliothécaire dans la bibliothèque universitaire virtuelle. *Argus*, sept-déc. 1994, vol. 23 n° 3, p. 7-8.

QUATREHOMME, Anne-Marie et PELLEN, Rita. Internet : un exemple de ses fonctions et applications à la Bibliothèque universitaire de Floride Atlantique. *BBF*, 1996, t. 41 n° 6, p. 48-53

ROUX, Emmanuel de. Un accès révolutionnaire aux collections avec Internet. *Le Monde*, 9 octobre 1997, p. 29.

SANTANTONIOS, Laurence. B N F : une ouverture par la petite porte. *Livres Hebdo*, 22 nov. 1996, n° 226, p. 52-55.

SANTANTONIOS, Laurence. Les Bibliothèques font une approche timide d'Internet pour leur public. *Livres Hebdo*, 3 janv. 1997, n° 230, p. 44-49.

SEVIGNY, Martin. Internet dans les bibliothèques publiques québécoises : et après ? *Argus*, automne 1997, vol. 23 n° 3, p. 5-10.

WALSH, Virginia. The future of the library profession. In *IFLA journal*, 1997, vol. 23 n° 1, p.13-16.

5.3 Notes internes, comptes-rendus de réunion

3^e rapport d'étape du *Comité de développement INTERNET*, mercredi 19 novembre 1997.

Compte-rendu de la réunion DIA/DSI du 25/07/1997. Référence DSI-CRE-L097.

Compte-rendu de la réunion n° 2 « Formation des lecteurs », du 21 octobre 1997.

Compte-rendu de la réunion du 7 février 1998 portant sur une première évaluation des séances d'initiation à Internet pour les lecteurs. Emis par Catherine Bonhomme (SRB).

Comptes-rendus du *Comité de rédaction des pages de liens Internet de la DIA* (un par mois : 9 octobre 1997, 7 novembre 1997, 5 décembre 1997, 9 janvier 1998, 16 février 1998, 9 mars 1998). Emis par Jean-François Vincent.

Définition des objectifs des futures séances de formation Internet aux lecteurs niveau 2 : méthodologie de la recherche, note du 5 mars 1998, émise par Catherine Bonhomme (SRB).

Fiche de suivi des postes Internet, note du 19 novembre 1997, émise par Anne Faure (SRB).

Pages de liens Internet de la DIA : nombre de sites recensés fin janvier 1998, note du 12 février 1998, émise par Jean-François Vincent à destination du *Comité de rédaction*.

Pages de liens Internet : questions en suspens : version 2, 3 mars 1998, note émise par Jean-François Vincent à destination du *Comité de rédaction*.

Propositions pour l'évolution des pages de liens Internet de la DIA. Note du 9 janvier 1998, émise par Jean-François Vincent (Service d'orientation des lecteurs), à destination du *Comité de rédaction*.

Questionnaire sur la consultation des postes Internet, note du 20 octobre 1997, émise par la *Mission pour l'organisation et le transfert* de la DIA, Lenka Bokova.

UNGI, Internet formation conseil. Proposition de mise en œuvre : formation des formateurs, ateliers d'initiation à Internet pour les lecteurs. 5 novembre 1997.

5.4 Sélection de documents accessibles sur des sites Web

Archives de la liste de discussion *biblio-fr*

URL : <http://listes.cru.fr/arc/biblio-fr@cru.fr/>

COHEN, Laura et JACOBSON, Trudi. Evaluating Internet resources. University of Albany Libraries, 1996.

URL : <http://www.albany.edu/library/internet/evaluate.html>

Conférence « *Bibliothèques publiques pour une Europe nouvelle* », Budapest, 25-27 septembre 1997. Avec des intervenants de bibliothèques européennes ; pour la France : de la BnF, d'Issy-les-Moulineaux, Paris, et l'Association des bibliothécaires français :

URL : <http://ambasfrance.refer.bme.hu/institut/confbibl/intro.html>

MELARD, Anne-Sophie. Pourquoi et comment se former à la recherche d'information sur l'Internet ? : synthèse des pratiques de formation et d'auto-formation. Rapport de stage de DESS GTI (Gestion Technologique de l'Information) à l'URFIST de Strasbourg, 1996.

URL : http://www-scd-ulp.u-strasbg.fr/urfist/Anne_Sophie/rechdoci.htm

ROUMIEUX, Olivier. L'impact de l'Internet sur la profession de bibliothécaire. Mémoire soutenu en 1996, Ecole polytechnique.

URL : <http://www.polytechnique.fr/bcx/documents/TdM.htm>

Site de la Bibliothèque nationale de France

URL : <http://www.bnf.fr>

Sites Web, sites conseillés par la Bibliothèque publique d'information, accessibles en ligne

URL : <http://www.bpi.fr>

MAIRE, Gilles. UNGI : un nouveau guide Internet

URL : <http://www.imaginet.fr/ime/manuel.htm>

avec un **glossaire** en français :

URL : <http://www.imaginet.fr/ime/index.htm>

5.5 Pour continuer...

Les rencontres de biblio-fr, sur le thème « Internet et les bibliothèques », du 3 au 6 avril 1998

URL : <http://www.info.unicaen.fr/bnum/biblio-fr/>

Les prochains numéros de la *Revue de l'Association des bibliothécaires français* (sous réserve) :

- Bulletin n°179 (2e trimestre 1998) : Internet, outil de travail professionnel pour les bibliothécaires (commandes en ligne, aide à l'indexation et au catalogage, repérer et localiser, Internet outil de communication avec les tutelles et partenaires...)
- Bulletin n°180 (3e trimestre 1998) : Intranet en bibliothèque
- Bulletin n°181 (4e trimestre 1998) : Signalement thématique des ressources d'Internet (quels sont les outils ? que font les bibliothèques et que peuvent-elles faire ?)

6 Annexes

Internet en Libre Accès

A partir du 10 octobre 1997, la Bibliothèque nationale de France offrira aux lecteurs du haut-de-jardin, à Tolbiac, des postes de consultation d'Internet en accès libre.

Jusqu'ici consultable par l'intermédiaire du personnel, Internet sera désormais proposé gratuitement dans toutes les salles de lecture.

Les postes seront librement accessibles, dans le cadre de sessions individuelles, à tous les "internauts" confirmés ou débutants. Une attention particulière sera consacrée à ces derniers afin de leur apporter aide et conseils dans la découverte de ce nouvel outil. Le personnel des salles sera à la disposition des lecteurs pour toute information et assistance à l'utilisation. Parallèlement, la BnF crée un centre de formation à l'utilisation d'Internet.

En outre, sur tous les postes, une sélection de sites, établie par les spécialistes des disciplines de chaque département sera offerte (*Philosophie, Histoire, Sciences de l'homme ; Droit, Économie, Politique ; Sciences et Techniques ; Littérature et Art ; Audiovisuel, Recherche bibliographique*). Ainsi les sites les plus significatifs seront présentés afin d'éviter des recherches sur la "Toile" longues et parfois infructueuses.

A titre d'exemple, le lecteur intéressé par la littérature se verra proposer une liste des domaines linguistiques, puis des références de sites précis auxquels il accèdera instantanément (ainsi pour la littérature américaine : An Index of Web site on modernism, American studies, black history and literature...).

A la Bibliothèque nationale de France, Internet devient donc un véritable outil de recherche, d'information et d'acquisition de connaissances, complémentaire des collections imprimées et audiovisuelles traditionnelles.

Un centre de formation à Internet

En décembre 1997, la BnF ouvrira un centre de formation destiné à favoriser l'usage des ressources d'Internet dans la recherche de documents disponibles sur le WEB.

Les sessions de formation seront ouvertes à tous les lecteurs, sur inscription, et gratuites.

Seront proposées :

- d'une part, *des sessions d'initiation* permettant d'acquérir les principes de l'utilisation des principaux "moteurs de recherche" disponibles sur le WEB ;
- d'autre part, *des sessions par domaines*, qui permettront d'explorer les ressources du WEB dans les principaux domaines d'étude et de recherche.

Les domaines abordés seront :

- biologie - médecine
- sciences
- sciences humaines
- documentation administrative
- audiovisuel
- ressources des grandes bibliothèques
- littérature
- arts

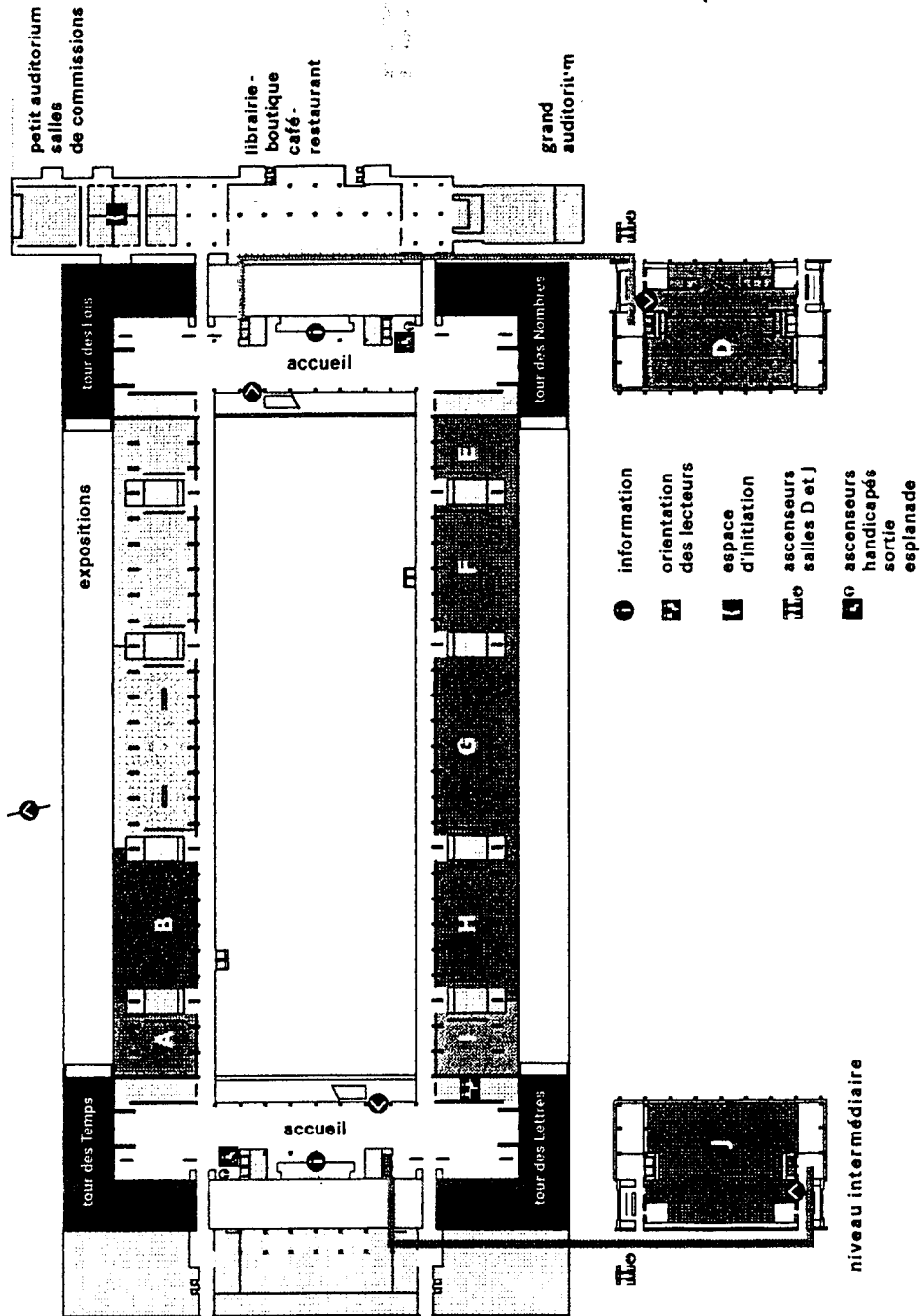
C'est sur ces bases qu'un programme de formation sera proposé aux lecteurs.

Au moment où se développe, dans les salles de lecture, le recours aux documents électroniques par la mise à disposition des lecteurs de postes Internet et de postes d'accès à Gallica, la BnF apporte sa contribution à l'appropriation de ces outils par les lecteurs.



Plan du haut-de-jardin

A	Salle de la presse
B	Salle de l'audiovisuel
C	Sciences et techniques
D	Droit, économie, politique
E	Littératures orientales
F	Art
G	Littératures étrangères
H	Littérature française
I	Salle de recherche bibliographique
J	Philosophie, histoire, sciences de l'homme



Glossaire

@

«arobas» ou «a commercial». Se dit «at» (chez), et sépare le nom d'utilisateur du nom de la machine dans une adresse de courrier électronique.

Domaine

Dans une URL, suffixe accolé au nom de la machine permettant d'identifier grossièrement l'appartenance géographique ou thématique de celle-ci (ex : **.fr** = France ; **.edu** = éducation).

FTP

Protocole de transfert de fichiers. Il n'est pas disponible à la Bibliothèque nationale de France.

Gopher

Protocole donnant accès à des fichiers interconnectés. L'ombrage en désuétude, mais donne encore accès à des documents utiles.

HTML

Langage de description des pages accessibles sur le Web.

HTTP

Protocole qui donne accès aux pages du Web.

Hypertexte

Mode de circulation entre documents. Un «lien hypertextuel» est la porte d'accès vers un autre document, ou une autre section du document que vous consultez. Tout élément graphique (texte, image, partie d'une image...) peut servir de lien hypertextuel. Lorsque vous placez le curseur sur un lien, il se transforme en une petite main. Cliquez, et vous serez connecté au document.

Messagerie électronique

Internet permet d'expédier et de recevoir des messages. Cette fonction n'est pas proposée par la Bibliothèque nationale de France. Ne pas confondre les adresses du courrier électronique (**nom@machine**) et celles des documents en ligne.

Moteurs de recherche

Recherchent et indexent les ressources disponibles sur Internet. On les interroge par mot clé en respectant une syntaxe qui est propre à chacun d'eux. Chacune de ces bases de données a également un contenu spécifique.

Navigateur, ou browser

Logiciels de consultation des pages Web ou Gopher. On leur associe généralement un logiciel Telnet.

Page d'accueil, ou homepage

Un site Web est constitué par une arborescence ou un réseau de pages. En principe, l'une d'entre elles, la page d'accueil, joue un rôle à la fois de page de couverture et de table des matières : elle sert de vitrine au service et en indique le contenu.

Protocole

Ensemble de règles permettant l'échange d'informations entre ordinateurs.

Répertoires thématiques

Sélections de sites, spécialisées ou non, et souvent organisées de façon méthodique.

Serveur

Ordinateur distant, fournisseur d'information.

Telnet

Nom d'un protocole qui donne accès à un «terminal virtuel» d'une machine distante. Tout comme le propriétaire de cette machine, pour pouvoir l'utiliser, vous devez connaître un nom d'utilisateur déclaré (login), un mot de passe (password), et les commandes propres au logiciel qui vous est accessible.

Usenet

Protocole qui permet d'accéder à des groupes de discussions. Il n'est pas accessible depuis la Bibliothèque nationale de France.

Séances d'initiation à la recherche d'information sur Internet

La Bibliothèque nationale de France propose à tout lecteur muni d'un titre d'accès des séances d'initiation en petits groupes. Elles s'adressent aux débutants qui souhaitent découvrir ce nouvel outil.

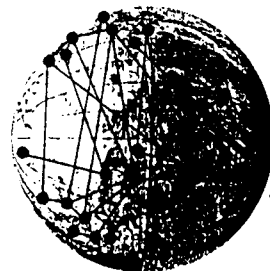
Le contenu de ces sessions porte sur les thèmes suivants : ce qu'est Internet ; types d'information que l'on peut y trouver ; comment utiliser un logiciel de navigation ; ce qu'est un site Web, un lien, une adresse ; comment et grâce à quels moteurs de recherche ou quels outils rechercher une information.

Au cours de la présentation les lecteurs ont la possibilité de manipuler clavier et outils de navigation.

durée 1 h 30

horaires mardi, jeudi, samedi à 11 h
mercredi, vendredi 15 h

Inscription obligatoire sur place à l'accueil 1st.



haut-de-jardin
salles de lecture
A à J

Les fiches de la Bibliothèque nationale de France

www.bnf
WWW

la navigation sur le Web aide-mémoire

Annexe 3 / 1



Bibliothèque
nationale
de France

site François Mitterrand

Qu'est-ce qu'Internet?

Internet est un « réseau de réseaux » informatique

Il réunit de la même façon les ordinateurs de deux bureaux et ceux des deux bouts du monde. Il permet de récupérer sur sa propre machine les ressources rendues accessibles par les propriétaires d'autres machines, gratuitement ou non. Il est important de se souvenir que personne ne le dirige ni ne le contrôle : aussi y trouve-t-on le meilleur comme le pire. De même n'est-on jamais sûr qu'une ressource dont on a l'adresse soit toujours accessible : le site peut avoir disparu, ou le serveur qui le propose peut être indisponible.

Quels types de documentation trouve-t-on sur Internet ?

On y trouve tous les types d'objets numériques : textes, images fixes et animées, sons, logiciels. Internet est le royaume de l'auto-édition. La fiabilité des informations est extrêmement variable.

Les auteurs des documents disponibles sont très divers :

- les institutions : leur production est généralement validée, ce qui leur donne une plus grande fiabilité
- les entreprises : il s'agit de documents commerciaux, de publicité...
- les personnes physiques, les associations... L'accès aux documents n'est pas toujours gratuit

Le Web ou World Wide Web

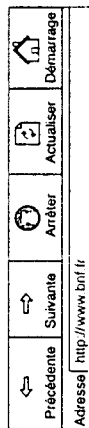
est la partie la plus dynamique d'Internet. Sa popularité vient à la fois des mises en page attrayantes que permet le langage qui le sous-tend (le HTML), de son aspect multimédia, et de la facilité de circulation qu'il offre : des liens hypertextuels permettent, d'un simple clic, d'accéder à un nouveau fichier ou de se déplacer dans un document.

Comment utiliser Internet ?

Pour consulter les documents du Web, on utilise un logiciel spécifique : le navigateur.

Dans les salles de la Bibliothèque nationale de France, une version simplifiée a été installée

Description des fonctions



Pour entrer l'adresse (URL)



Pour retourner à la page précédente (pour revenir à un site déjà visité, utilisez le menu déroulant à droite de la zone de l'adresse).



Pour consulter la page suivante.



Pour interrompre un chargement en cours.



Pour charger à nouveau le document affiché à l'écran.



Pour revenir à la page d'accueil de la Bibliothèque nationale de France.

Des adresses électroniques...

• URL

On appelle *adresse* ou *URL* (*Uniform Resource Locator*) d'un document électronique l'ensemble des informations nécessaires pour identifier le protocole de transmission qui lui correspond, la machine sur laquelle il est conservé, et son emplacement sur le disque dur de cette machine.

Toutes les adresses obéissent à une même organisation :

protocole://machine.domaine/répertoire 1/.../fichier

exemples :

<http://www.bnf.fr/web-bnf/connaitr/index.htm>

telnet://opale02.bnf.fr/

Tous les protocoles ne correspondent pas au même type d'interface.

Sachez aussi qu'à une adresse en lettres correspond toujours une adresse numérique, qui en est l'exact synonyme.

On trouve donc parfois des adresses de cette forme :

<http://194.242.176.10/frames2.htm>

À la Bibliothèque nationale de France,

la consultation d'Internet est gratuite

pour toute personne munie d'un titre d'accès.

Un poste est disponible dans chacune

des salles du haut-de-jardin, ainsi

que dans les mezzanines des salles D et J.

Les impressions, le déchargement

de fichiers, la messagerie et Usenet ne sont

pas offerts.

La Bibliothèque nationale de France décline

toute responsabilité quant aux conséquences

des transactions éventuellement effectuées

à partir de ses postes.

Durée de chaque session : 45 minutes.

Quelques conseils pour faire une recherche sur le Web

• Vous avez l'adresse (URL)

Saisissez-la dans la zone de l'adresse du navigateur, en respectant la ponctuation et les majuscules. Faites « Entrée ».

• Vous faites une recherche sur un thème large

- Utilisez les répertoires thématiques généralistes (notre répertoire de sites classés, *Bibli'Yahoo*, etc.)
- Utilisez un guide thématique spécialisé, par exemple ceux qui sont recensés par *The Chrys Clearinghouse*.

• Vous faites une recherche plus fine...

Utilisez les moteurs de recherche : AltaVista, Infoseek, HotBot...

Pour aller plus loin

• en ligne

- CRÉPUQ : GIRI - Guide d'initiation à la recherche sur Internet. Juin 1997 <http://www.bibi.ulaval.ca/vitrine/giri>
- Jean-Pierre Lardy : Recherche d'information sur l'Internet <http://www.urfist.univ-lyon1.fr>
- Gilles Maire : Un nouveau guide d'Internet <http://www.ungi.com>

• dans les salles

Recherche d'informations dans Internet :

outils et méthodes. JEAN-PIERRE LARDY

Paris : ADBS éd., 1996.

Département Droit, économie, politique -

Salle D

Généralités : 008.6 LARDY r

Service de recherche bibliographique -

Salle I

025.04 LARDY

QUESTIONNAIRE AU PUBLIC

Vous venez de consulter Internet en libre-accès dans une salle de lecture de la Bibliothèque nationale de France : merci de répondre à ce questionnaire pour nous aider à améliorer ce nouveau service.

Vous êtes :

1. Sexe ☐ homme ☐ femme
2. Age ☐ moins de 25 ans ☐ 30 à 39 ans ☐ 50 à 59 ans
☐ 25 à 29 ans ☐ 40 à 49 ans ☐ 60 ans et plus
3. Situation professionnelle :
☐ profession libérale, cadre supérieur, chef d'entreprise ☐ cadre intermédiaire, employé
☐ enseignant ☐ étudiant
☐ chercheur ☐ demandeur d'emploi
☐ professions de l'information, de l'édition, des bibliothèques ☐ retraité
☐ autre, merci de préciser :
4. Quel est votre titre d'accès ?
☐ carte 1 jour ☐ carte annuelle
5. Etes-vous venu à la Bibliothèque pour la première fois aujourd'hui ?
☐ oui ☐ non
6. Etes-vous venu spécialement pour consulter Internet ?
☐ oui ☐ non
7. Avez-vous déjà consulté Internet dans un autre lieu ?
☐ oui ☐ non
- Si oui, lequel ?
☐ chez vous
☐ sur votre lieu de travail
☐ dans une bibliothèque
☐ dans un « cybercafé »
☐ autre(s), merci de préciser :

Votre consultation d'Internet :

8. Vous avez utilisé Internet à la BnF pour :
☐ découvrir Internet
☐ rechercher de la documentation sur un thème
☐ localiser un document dans une bibliothèque
☐ chercher une information précise
☐ autre, merci de préciser :
9. Avez-vous consulté les sélections thématiques de sites proposées par la Bibliothèque nationale de France ?
☐ oui ☐ non
- Si oui, lesquelles ?
☐ Service de recherche bibliographique ☐ Catalogues de la BnF
☐ Philosophie, histoire, sciences de l'homme ☐ Catalogues de bibliothèques
☐ Droit, économie, politique ☐ Moteurs de recherche
☐ Presse ☐ Aide en ligne
☐ Sciences et techniques
☐ Littérature et art
☐ Audiovisuel

10. Cette présentation vous a-t-elle permis de retrouver rapidement les informations que vous recherchez ?

☐ oui ☐ non

Si non, pourquoi ?

11. Les commentaires décrivant chaque site ont-ils orienté vos choix de consultation ?

☐ oui ☐ non

12. Avez-vous consulté un site dont vous connaissiez l'adresse à l'avance ?

☐ oui ☐ non

13. Avez-vous utilisé un moteur de recherche pour trouver un site ?

☐ oui ☐ non

Si oui, lequel ?

14. Les temps de réponse pour accéder aux sites vous ont-ils semblé satisfaisants ?

☐ oui ☐ non

15. D'autres fonctions et services vous semblent-ils nécessaires sur le poste de consultation ?

☐ oui ☐ non

Si oui, lesquels ?

16. Avez-vous essayé de vous connecter à un site sans y parvenir ?

☐ oui ☐ non

Si oui, pouvez-vous nous décrire brièvement les circonstances ?
.....
.....

17. Seriez-vous intéressé par des formations à Internet ?

☐ oui ☐ non

Si oui, lesquelles ?
☐ initiation pour débutants
☐ initiation autour d'un thème ou d'une discipline
☐ méthodologie générale de la recherche d'information

18. Si vous avez des adresses de sites à nous proposer, vous pouvez les indiquer ci-dessous :

.....
.....
.....

19. Autres remarques et suggestions :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire.

date :

heure :

salle :

Liste des Directions de la Bibliothèque nationale de France

Présidence

DG : Direction Générale

AC : Agence Comptable

APBNF : Association du personnel

DAF : Direction des affaires financières

DCS : Direction des Collections Spécialisées

DDC : Direction du Développement Culturel

DDSR : Direction du développement scientifique et des Réseaux

DIA : Direction de l'Imprimé et de l'Audiovisuel

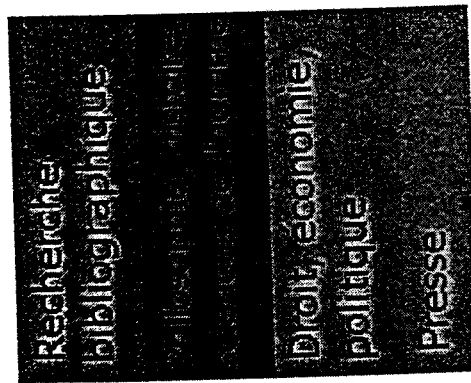
DMT : Direction des Moyens Techniques

DPRS : Direction du Personnel et des Relations Sociales

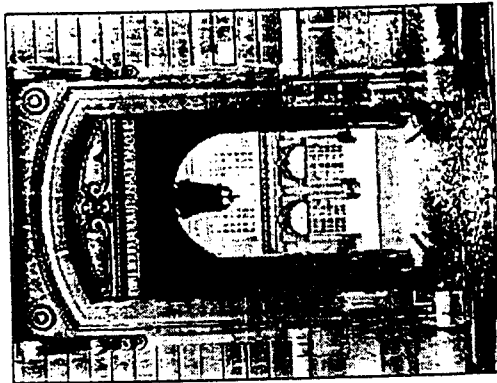
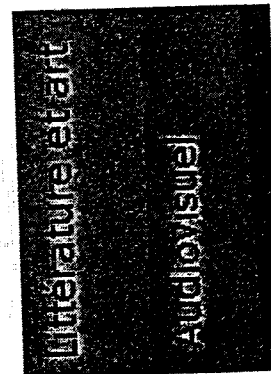
DSC : Direction des Services de la Conservation

DSI : Direction des Systèmes d'Informations

MCCP : Mission Centrale de Coordination et de Planification



Sciences et techniques



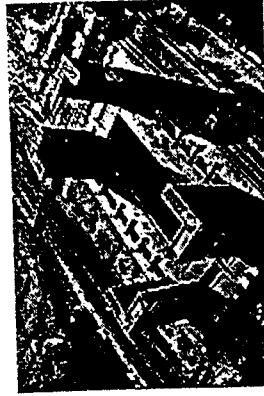
La Bibliothèque nationale de France vous présente une sélection de sites et de services disponibles sur Internet.

Chaque département thématique a sélectionné en fonction de ses disciplines des sites particulièrement utiles ou remarquables.

Ce service est en cours d'élaboration. Merci de votre indulgence et de vos remarques.

Si vous désirez nous proposer vos "bonnes adresses", vous pouvez signaler leurs coordonnées à la banque de salle la plus proche.

La durée de chaque session de consultation est fixée à quarante-cinq minutes.



Catalogues de la BnF	Catalogues de bibliothèques	Outils de recherche	Aide
----------------------	-----------------------------	---------------------	------

[Lien vers le serveur Internet de la Bibliothèque nationale de France](#)



Disciplines

Art

Sciences de l'information et histoire du livre

Francophonie

Linguistique générale

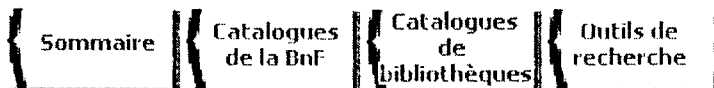
Littérature générale

Littérature française

Littératures étrangères

Littératures grecque classique et latine

Sports



Catalogues de bibliothèques

Sommaire de la page

Catalogues de bibliothèques parisiennes

Bibliothèques nationales

Catalogues de bibliothèques universitaires

Catalogues de bibliothèques publiques françaises (hors Paris)

Catalogues collectifs français

Catalogues collectifs étrangers

Autres bibliothèques accessibles par Internet

Archives

Catalogues de bibliothèques parisiennes

- 🔗 Catalogue de la Bibliothèque publique d'information (BPI) - CentreBeaubourg
 Permet d'accéder en ligne au catalogue de la bibliothèque par Telnet.
 La BPI après avoir fermé le 29 septembre dernier vient de réouvrir ses portes dans des locaux temporaires rue Brantôme. A cette occasion le site a pris de nouvelles couleurs et a été largement modifié.
<http://www.bpi.fr>
- 🔗 Catalogue de la bibliothèque universitaire de Dauphine
 Permet de consulter le catalogue de la bibliothèque, interface web
<http://www.bu.dauphine.fr/>
- 🔗 Catalogue de la bibliothèque universitaire de Jussieu
 Permet de consulter le catalogue de la bibliothèque par Telnet.
<http://bleuet.bius.jussieu.fr/catalog.html>
- 🔗 Catalogue de la bibliothèque du Conservatoire national des arts et métiers
 Attention, ce service semble être en cours de refonte. Le catalogue n'est plus accessible pour le moment. Néanmoins vous trouverez des informations sur le CNAM et ses activités.
<http://web2.cnam.fr/~sig/bib1.html>
- 🔗 Catalogue de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine
 Permet d'accéder en ligne au catalogue de la bibliothèque par Telnet. Sont également disponibles des informations sur les publications de la BDIC (pages de sommaires de revues, etc.)
<http://parisx.u-paris10.fr/bdic/index.htm>
- 🔗 Bibliothèque interuniversitaire de médecine
 Accès au catalogue des acquisitions récentes (le catalogue des ouvrages depuis 1990 est consultable dans le catalogue collectif Sibil; voir la rubrique Catalogues collectifs français ci-dessous), au catalogue des périodiques (20 000 titres et leur état de collection), au catalogue des thèses de médecine et d'odonto-stomatologie soutenues en France depuis 1985 et au catalogue des vidéocassettes (700) conservées par la bibliothèque.
<http://www.bium.univ-paris5.fr/>
- 🔗 Ecole polytechnique
 Catalogue de la bibliothèque en ligne. Interface Web. Un accès particulier permet de consulter par thèmes la liste des ouvrages récemment acquis (dernier trimestre).
<http://www.polytechnique.fr/htbin/bcx.pl>
- 🔗 Médiathèque de l'IRCAM
 Catalogue de la médiathèque, sous une interface Web. Comprend les livres, les partitions, les revues. Egalement disponible la liste des CD-ROM consultables sur place.
<http://mediatheque.ircam.fr>
- 🔗 Bibliothèque du film
 Catalogue des films et des documents conservés à la bibliothèque.
<http://www.bifi.fr/p30.htm>
- 🔗 Catalogue de l'ENS-Cachan
 Catalogue de l'Ecole nationale supérieure de Cachan accessible en ligne par Telnet.
- 🔗 Catalogue de l'Institut Pasteur
 Permet d'accéder en ligne au catalogue.
<http://www.pasteur.fr/units/biblio/>

[Retour en haut de la page](#)

Recherches en texte intégral sur le Web:

- Le terme de "moteurs de recherche", qui connaît de nombreux emplois très flous, est utilisé ici pour désigner des outils qui répertorient automatiquement (ou surtout automatiquement) des pages du Web, qui en indexent le contenu en tendant vers le texte intégral, et qui permettent de retrouver les occurrences et les adresses d'un terme ou d'une série de termes dans la base de données ainsi constituée.
- Il faut les distinguer des répertoires de sites Web, comme Yahoo!, par exemple, qui sont réalisés par une équipe de rédaction, qui proposent des adresses de sites ou de services (et non pas de pages isolées), qui les organisent par catégories thématiques, et qui en général ne proposent pas de recherche en texte intégral.

moteurs multilingues

- Les moteurs multilingues recensent des ressources en différentes langues.

AltaVista

AltaVista est l'un des plus gros moteurs de recherche généraliste. Il indexerait en texte intégral cent millions de pages accessibles sur Internet. La recherche se fait par mot clé.

La fenêtre d'interrogation ci-dessous vous permet de formuler directement vos requêtes vers son site américain (altavista.digital.com):

Recherche dans en

[Aide](#) . [Requête évoluée](#)

NB:

- il s'agit du formulaire de "requête simple" d'AltaVista. Sa syntaxe est un peu différente de celle du formulaire de "requête évoluée" (+, -, et non *and*, *or*, *near*).

- AltaVista expérimente sur son site américain (altavista.digital.com) une base de données de 100 millions de pages. Quelques problèmes techniques persistent aux dernières nouvelles: aussi le site suédois (altavista.telia.com) où se trouve la version francophone fait-il toujours tourner la version précédente, plus petite. Dans certains cas cependant, la rapidité de réponse de celle-ci la rend utile. Le formulaire d'interrogation ci-dessous vous permet d'interroger ce site suédois:

Recherche dans en

[Aide](#) . [Requête évoluée](#)

Pour en savoir plus, consultez notre [fiche technique](#) .

Excite

Recherche par mot clé et recherche thématique. Ce moteur de recherche offre une grande variété de services. Recherche dans les deux dernières semaines de Usenet (requête avancée uniquement).

La fenêtre d'interrogation ci-dessous vous permet de formuler directement vos requêtes :

[Aide](#) . [Requête avancée](#)

HotBot

HotBot est l'un des gros moteurs de recherche disponibles sur le Web. Il indexerait cent dix millions de pages; la recherche s'effectue par mot clé. Il a la particularité de proposer de nombreuses options de recherche dans sa page de requête évoluée ("SuperSearch"). La plupart des opérations peuvent être effectuées aussi bien à partir de menus déroulants et de boutons qu'en utilisant la syntaxe.

HotBot donne aussi accès à un répertoire par catégories thématiques, [Wired cybrarian](#). Une alliance survenue en février 1998 a aussi permis d'ajouter un accès par catégories au répertoire [LookSmart](#).

La fenêtre d'interrogation ci-dessous vous permet de formuler directement vos requêtes par mot clé. (Pour des raisons de place, nous ne pouvons inclure ici les options de recherche.)

Recherche sur

[Aide](#) (en anglais). [Requête évoluée](#)

Mathématiques

sommaire de la page

Sites favoris

Ressources documentaires

- [Bibliothèque de recherche en mathématiques \(France\)](#)
- [Bibliographie](#)
- [Périodiques et prépublications](#)
- [Bibliothèques numériques](#)
- [Documents classés par thème](#)

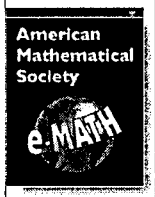
Les mathématiques sur le Web

- [Pour commencer une exploration](#)
- [Tableau](#) : sites dédiés à une discipline (logique, algèbre, analyse, etc...)
- [Mathématiciens](#)

Institutions nationales et internationales en mathématiques

Cette page propose une sélection de sites consacrés aux mathématiques. Elle vise un double but : guider une première exploration et fournir une liste de favoris.

Sites favoris

Réseau National des Bibliothèques de Mathématiques	 MathDoc	 AMS	 Base MATH
---	--	---	--

Ce tableau permet de se connecter rapidement aux sites favoris. A utiliser comme une barre de menu.

Retour en haut de la page

Ressources documentaires

Bibliothèques de recherche en mathématiques (France)

- [Cellule MathDoc](#)
Permet d'accéder de manière très commode au catalogue de la plupart des bibliothèques de mathématiques de France. Nombreuses informations pratiques et liens vers des serveurs d'institutions, d'éditeurs et de libraires, de journaux électroniques...
- [Réseau National des Bibliothèques de Mathématiques](#)
Efficace! La sobriété du site permet un accès très direct aux catalogues de bibliothèques.

Retour en haut de la page

Bibliographie

- [Base de données MATH](#)
Accès à la base de données bibliographique issue du "Zentralblatt für Mathematik", version de démonstration limitée à 3 réponses par requête.

Retour en haut de la page



Le monde du livre

Libraires

Editeurs

Institutions

Bibliothèques

Recherche

Culture

Outils de référence

Annuaire

Biographies

Documentation sur

aires géo-culturelles

Dictionnaires et encyclopédies

Périodiques

Textes numérisés

Sommaire	Catalogues de la BnF	Catalogues de bibliothèques	Outils de recherche
-----------------	---------------------------------	--	--------------------------------



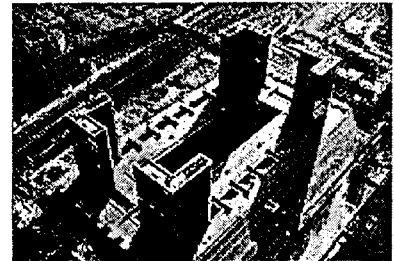
La Bibliothèque nationale de France vous présente une sélection de sites et de services disponibles sur Internet.

Chaque département thématique a sélectionné en fonction de ses disciplines des sites particulièrement utiles ou remarquables.

Ce service est en cours d'élaboration. Merci de votre indulgence et de vos remarques.

Si vous désirez nous proposer vos "bonnes adresses", vous pouvez signaler leurs coordonnées à la banque de salle la plus proche.

La durée de chaque session de consultation est fixée à **quarante-cinq minutes**.



Catalogues de la BnF	Catalogues de bibliothèques	Outils de recherche par Internet	Liste alphabétique des sujets
Aide			

[Lien vers le serveur Internet de la Bibliothèque nationale de France](#)



Communiqué :

Séances d'initiation à Internet pour les lecteurs

Janvier 1998

La Bibliothèque nationale de France organise depuis janvier 1998 des séances d'initiation à Internet à destination des débutants qui souhaitent découvrir ce nouvel outil. Ces séances ont lieu sur le site Tolbiac-François Mitterrand.

Il s'agit d'une formation initiale à la recherche d'information sur Internet et non d'une présentation technique de l'outil informatique en tant que tel. Le contenu porte donc avant tout sur : ce qu'est Internet; types d'information qu'on peut y trouver; utiliser le navigateur; ce qu'est un site Web, un lien, une adresse; comment et grâce à quel moteurs de recherche ou quels outils rechercher une information. Seront présentés les modalités d'accès à Internet dans les salles de lecture du Haut-de-jardin et le choix de sites réalisé par la BnF. Au cours de la présentation, les lecteurs ont la possibilité de manipuler clavier et outils de navigation.

En pratique :

Horaires :

- Mardi, jeudi et samedi de 11h à 12h30
- Mercredi et vendredi de 15h à 16h30
- *Chaque séance dure 1h30*

Lieu des séances :

- Salles des commissions n°3, accès par le Hall Est
- Rendez-vous 5 minutes avant la séance au point de rencontre du Hall Est.

Comment s'inscrire :

- Les inscriptions se font exclusivement sur place à **l'accueil Est** qui remet aux lecteurs un petit formulaire confirmant l'inscription et le point de rencontre.
- Pas d'inscription à distance (téléphone, courrier, mél.)
- Pas de réservation plus de 15 jours à l'avance.
- Ces séances s'adressent aux lecteurs possédant un **titre d'accès**.

D'autres informations sur les services au public sont disponibles.

Principaux guides de langue française en ligne

La lecture d'ouvrages imprimés peut se compléter par la consultation en ligne d'un certain nombre de guides d'initiation à la recherche sur Internet souvent plus à jour.

Un poste de consultation Internet est à la disposition des lecteurs dans chacune des salles du haut-de-jardin ainsi que dans les mezzanines des salles D et J.

La page d'accueil de ces postes donne accès au répertoire de sites choisis par les spécialistes des départements thématiques de la Bibliothèque nationale de France.

Sur cette page, le bouton intitulé «Outils de recherche» donne accès à des outils de recherche généralistes sur Internet et à des guides d'initiation en ligne.

Découvrir Internet

Réalisé par l'Agence de la Francophonie
<http://www.francophonie.org/decouvrir/>

GIRI : Guide d'initiation à la recherche sur Internet

Réalisé au Canada par le sous-comité des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
<http://www.unites.uqam.ca/bib/GIRI/index.htm>

Initiation à la recherche documentaire sur Internet

Réalisé par Mediadix (Centre de formation aux carrières des bibliothèques de l'Université de Paris X)
<http://parisx.u-paris10.fr/mediadix/docligne.htm>

Recherche d'information sur l'Internet

Réalisé par Jean-Pierre Lardy, spécialiste de la recherche documentaire
<http://www.adbs.fr/adbs/viepro/sinfoint/lardy/toc.htm>

UNGI : Un Nouveau Guide Internet

Réalisé par Gilles Maire, responsable d'une entreprise de conseil et de formation sur Internet
<http://www.imagnet.fr/ime/manuel.htm>

Séances d'initiation à la recherche d'information sur Internet

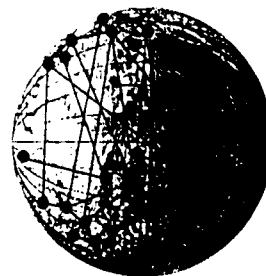
La Bibliothèque nationale de France propose à tout lecteur muni d'un titre d'accès des séances d'initiation en petits groupes. Elles s'adressent aux débutants qui souhaitent découvrir ce nouvel outil.

Le contenu de ces sessions porte sur les thèmes suivants : ce qu'est Internet ; types d'information que l'on peut y trouver ; comment utiliser un logiciel de navigation ; ce qu'est un site Web, un lien, une adresse ; comment et grâce à quels moteurs de recherche ou quels outils rechercher une information.

Au cours de la présentation les lecteurs ont la possibilité de manipuler clavier et outils de navigation.

durée 1 h 30
horaires mardi, jeudi, samedi à 11 h
mercredi, vendredi 15 h

Inscription obligatoire
sur place à l'accueil 1st



haut-de-jardin
salles de lecture
A à J

les fiches de la Bibliothèque nationale de France

www.bnf.fr

pour
en savoir plus
sur Internet
bibliographie

mars 1998

Annexe 14/1



Bibliothèque
nationale
de France

site François-Mitterrand

Pour en savoir plus sur Internet

bibliographie

Il existe de nombreux livres sur Internet, mais ils se périment assez rapidement dans la mesure où le réseau des réseaux est un outil qui évolue chaque jour : nouveaux sites, nouvelles fonctionnalités des outils de recherche, nouveaux moteurs de recherche,...

Cette bibliographie est donc volontairement réduite.

Les ouvrages cités sont plus axés sur la recherche d'information (typologie des informations, outils de recherche et méthodologie de la recherche) que sur la description de l'outil informatique lui-même.

Tous ces ouvrages sont consultables au Service de recherche bibliographique en salle 1 sous la cote 025.04

Bibliographie établie par la direction de l'imprimé et de l'audiovisuel en mars 1998

Découvrir le Web

John Ross

Paris : First Interactive, 1998 - 317 p.
149 F

- Destiné aux débutants ce guide permet de découvrir, étape par étape, le Web : fonctionnement du Web, installation et utilisation du navigateur, les différents outils de recherche, présentation de sites concernant les nouvelles, le sport, la météo, les nouvelles économiques, et les informations spécialisées, ressources informatiques sur le Web, sites commerciaux, courrier électronique.

Découvrir l'Internet

Bryan Pfaffenberger

Paris : First Editions, 1997 - 550 p.
149 F

- Destiné aux débutants ce guide permet de découvrir l'Internet étape par étape : se connecter, utiliser le navigateur, explorer le Web, trouver des informations avec les moteurs de recherche, organiser ses favoris, utiliser la messagerie, s'exprimer dans les forums de discussions, découvrir les canaux de conversation, transférer des fichiers, créer sa page Web.

Le Guide

du routard Internet

Paris : Hachette, 1998 - 213 p.
45 F

- Présentation rapide, vivante et sans jargon d'Internet et notamment du Web : comment s'équiper ? comment s'abonner ? comment se connecter ? comment naviguer ? comment réaliser sa propre page Web ? courrier électronique ; forums de discussions ; transferts de fichiers.
Ce guide pratique est complété par une liste d'adresses de sites et un court glossaire.

Internet : comment trouver tout ce que vous voulez ?

Louis-Gilles Lalonde et André Vuillet

Montréal : Les Editions Logiques, 1997 - 334 p.
114 F

- Réalisé par deux chercheurs de l'Université Laval au Canada, cet ouvrage très complet n'est pas une introduction à Internet. Il s'adresse à ceux qui possèdent déjà une connaissance du réseau et qui souhaitent y puiser des ressources précises de la façon la plus rapide et la plus efficace possible.
Les différents chapitres s'articulent autour des points suivants : présentation rapide du type de ressources qu'offre Internet ; analyse très détaillée des différents types d'outils de recherche et de leurs avantages et inconvénients respectifs (fiche technique pour chaque outil et exemples de recherches et résultats obtenus) ; les différentes stratégies de recherche selon le type d'information souhaitée.
En annexes : un répertoire de sites, une liste de ressources sur les outils de recherche et un glossaire.

Recherche d'information sur l'Internet

Jean-Pierre Lardy

Paris : ADBS, 1997 - 3e éd - 118 p.
175 F

- Réalisé par un spécialiste de la recherche documentaire cet ouvrage présente en préambule les différents types de ressources qu'offre Internet et les modes de diffusion de l'information sur le réseau. Suit un exposé détaillé des différents outils de recherche (outils par types de services, répertoires thématiques rédigés par des spécialistes, moteurs de recherche) et des méthodes de recherche d'information

Trouver l'info sur l'Internet

Olivier Andrieu

Paris : Eyrolles, 1998 - 464 p.
198 F

- Présentation très détaillée de plus d'une centaine d'outils de recherche sur le Web : répertoires, moteurs, métamoteurs, agents intelligents, outils de recherche sur Internet (adresses li-mail, listes de diffusion, forums, serveurs FTP, pages jaunes, pages blanches), outils de recherche de logiciels, presse en ligne, technologies «push», banques de données spécialisées et autres types de sources d'information.
Le dernier chapitre est consacré à la méthodologie de la recherche et est accompagné d'exemples précis de recherche.

Outils de recherche sur Internet

- ▶ **Recherches en texte intégral sur le Web**
 - ▶ moteurs multilingues
 - ▶ moteurs francophones
 - ▶ métamoteurs
- ▶ **Répertoires de sites Web**
 - ▶ répertoires multilingues
 - ▶ répertoires francophones
 - ▶ répertoires sélectifs
- ▶ **Forums , listes de discussion**
- ▶ **Recherche de personnes
ou d'entreprises**
- ▶ **Répertoires d'outils de recherche sur Internet**
- ▶ **Comment choisir un outil de recherche?**
- ▶ **Nouveautés**

Sommaire

Catalogues
de la BnF

Catalogues
de
bibliothèques

Je remercie vivement tous ceux qui m'ont aidée à réaliser ce PPP, qui m'ont invitée à des réunions, qui m'ont conseillée dans la rédaction, et ceux qui ont bien voulu se plier au pensum de la relecture.